



INTRODUCTION À LA LEXICOLOGIE FRANÇAISE

Partie 1. Les fondements de la lexicologie

**Навчально-науковий інститут філології
Київського національного університету
імені Тараса Шевченка**

**Тетяна Гейко
Тетяна Угрин**

Київ - 2023

Київський національний університет
імені Тараса Шевченка

Навчально-науковий інститут філології

Кафедра романської філології

НАВЧАЛЬНИЙ ПОСІБНИК
Introduction à la lexicologie française.
Partie 1. Les fondements de la lexicologie.

Тетяна ГЕЙКО
Тетяна УГРИН

КНУ – 2023

УДК 811.133.1'373

Гейко Т.М., Угрин Т.В. Вступ до лексикології французької мови. Частина 1. Основи лексикології / Гейко Тетяна Миколаївна, Угрин Тетяна Василівна. – Київ, Навчально-науковий інститут філології. – 2023р. – 107с.

Рецензенти: В.О. Рубан, к.філол.наук, доцент (КНЛУ)
Д.В. Бритвін, к.філол.наук, доцент (КНУ)

Затверджено Вченою радою
Навчально-наукового інституту філології
Київського національного університету імені Тараса Шевченка
(протокол № 3 від 30.10.2023р.)

Навчальний посібник “Вступ до лексикології французької мови. Частина 1. Основи лексикології” має на меті ознайомити здобувачів освіти із засадами лексикології, допомогти їм опанувати базову термінологію дисципліни та вдосконалити знання про лексичну систему французької мови.

Посібник містить матеріали до 5 лексичних та 5 практичних занять, додаткові вправи, тестові завдання, завдання для самоконтролю, самостійної та проєктної роботи в групі.

Посібник призначено для студентів 2 курсу ОР Бакалавр ОП “Французька мова та переклад, англійська мова та друга романська мова”, проте він також може використовуватися як допоміжний матеріал для освоєння теоретичних та практичних аспектів французької мови студентами інших спеціалізацій, що мають рівень В1 відповідно до Загальноєвропейських рекомендацій з мовної освіти.

Sommaire

Avant-propos	7
Cours magistral 1: Introduction à la lexicologie: définition, objectifs et domaines d'études.	9
Cours pratique 1: Utilisation et exploitation des ressources lexicales classiques et en ligne.	14
Cours magistral 2: Lexicologie et lexicographie. Les principaux dictionnaires français et leur utilisation. Les technologies de traitement automatique du lexique.	19
Cours pratique 2: Analyse comparative de dictionnaires spécialisés. Utilisation d'outils de traitement automatique du lexique.	25
Cours magistral 3: La problématique de la définition du mot.	36
Cours pratique 3: Étude de cas: mot-forme, lexie, lexème, locution et vocable.	42
Cours magistral 4: Le fonds lexical français en synchronie et diachronie. Évolution historique du lexique français.	44
Cours pratique 4: Les emprunts lexicaux et leur impact sur la langue française.	53
Cours magistral 5: La norme et la variation en français.	60
Cours pratique 5: Le(s) français qu'on parle.	67
Test final	73
Sujets pour le travail individuel des étudiants	77
Bibliographie	78
Corrigés des exercices d'(auto)évaluation	83

Annexes	87
Annexe 1. Sources primaires: les principaux dictionnaires du français (classement chronologique).	87
Annexe 2. Sources secondaires: les dictionnaires et la lexicographie.	89
Annexe 3. Activités complémentaires	90

Передмова

Запропонований навчальний посібник призначено для студентів 2 курсу ОР Бакалавр ОП “Французька мова та переклад, англійська мова та друга романська мова” (4 семестр), проте він також може використовуватися як допоміжний матеріал для освоєння теоретичних та практичних аспектів французької мови студентами інших спеціалізацій, що мають рівень **B1** відповідно до Загальноєвропейських рекомендацій з мовної освіти.

Посібник є першою (з запланованих трьох) частиною підручника з французької лексикології та **має на меті** ознайомити здобувачів освіти із засадами лексикології, допомогти їм опанувати базову термінологію дисципліни та вдосконалити знання про лексичну систему французької мови.

Структура посібника відповідає тематичному плану лекцій та семінарських занять Робочої програми навчальної дисципліни (основного блоку) “Лексикологія французької мови” та представляє у нерозривному зв’язку теоретичний та практичний матеріали для вивчення лексики французької мови. У посібнику розглянуто питання загальних засад існування та функціонування лексики французької мови, її системний характер, окреслено проблематику виокремлення лексичних одиниць, визначення поняття “слова” та пошуку його функціональних відповідників, проаналізовано співвідношення та взаємозв’язок між лексикологією та лексикографією у контексті розвитку технологій обробки природної мови, діахронії та синхронії, мовної норми та варіативності. Окрему увагу приділено еволюції лексики французької мови та факторам, що зумовлюють її динаміку та варіативність у непорушній відповідності до мовних універсалій.

Практичні заняття гармонійно поєднують опрацьований теоретичний матеріал з дидактичними завданнями та тренувальними вправами, що сприяють закріпленню набутих знань, а також формують **навички пошуково-дослідної роботи** та вміння застосовувати набуті результати у подальших лінгвістичних розвідках. Значну роль у цьому процесі також можуть відіграти запропоновані авторами **додаткові вправи** та додатки, що є суттєвим ресурсом для розвитку когнітивної компетентності

здобувачів освіти. Крім того, авторами посібника розроблено **завдання для самоконтролю** та самостійної роботи, що сприяють відпрацюванню як автодидактичних навичок, так і вмінню працювати в команді при створенні спільних проєктів, розкриттю творчого потенціалу студентів.

Особливою ознакою навчального посібника є **чітка структурованість** кожного теоретичного та практичного заняття. Такі ініціальні елементи, як окреслені завдання, “хмаринки слів”, та фінальні компоненти, як-от: список використаних джерел до кожного заняття, питання для самооцінювання, а також методичний розподіл та виділення ключових підзаголовків, використання таблиць, схем тощо - все це організовує, створює певну **ритуалізацію** викладу / сприйняття матеріалу, оптимізує його засвоєння студентами, вияскравлює системність відношень лексики французької мови.

CM 1 > Introduction à la lexicologie: définition, objectifs et domaines d'études.

Objectifs de la séance:

- Analyser les éléments constitutifs de la lexicologie, la définir
- Identifier les objectifs de la lexicologie
- Explorer ses principaux domaines d'études et ses liens avec d'autres disciplines linguistiques

1.1. Entrée en matière

À partir du nuage de mots ci-dessous, faites des hypothèses sur les mots-clés de ce cours. Justifiez votre choix.



1.2. Définition de la lexicologie

Les éléments formateurs clés sont *lexique* et *-logie*.

Du grec ancien *λεξικόν* "lexikón" ("livre de mots"), de *λέξις* "mot" qui vient de *λέγειν* "dire" et de *λόγος* "esprit", "discours, traité, exposé des règles", "étude, science".

Observez ces définitions de la lexicologie et proposez-en la vôtre:

Étude scientifique du lexique.

Source: <https://www.cnrtl.fr/definition/lexicologie>

Science des mots, de leurs fonctions, de leurs relations dans la langue.

Source: <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/lexicologie>

Partie de la linguistique qui étudie le fonctionnement des composantes lexicales de la langue et leurs relations avec les autres composantes linguistiques et avec les milieux d'élocution.

Source: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lexicologie/46916>

(Linguistique) Partie de la linguistique qui s'occupe des mots considérés par rapport à leur valeur, à leurs étymologies.

Source: Wiktionnaire — licence Creative Commons attribution partage à l'identique 3.0

L'objet de la lexicologie est une théorie compréhensive du fait lexical, tant au niveau des structures (lexique, vocabulaires) que des unités (mot, idiome). (Rey, Le Lexique : images et modèles, Paris, Colin, 1977, p. 159).

Source: <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/lexicologie>

1 Partie de la grammaire qui s'occupe spécialement des mots considérés par rapport à leur valeur, à leur étymologie, à tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour composer un lexique.

2 Recherches sur les dictionnaires.

Source: Littré (1872-1877), version électronique créée par François Gannaz — <http://www.littre.org>
— licence Creative Commons Attribution

Les mots sont au cœur de la connaissance linguistique puisque parler une langue consiste avant tout à combiner des mots au sein de phrases en vue de communiquer. Il serait donc légitime de considérer la lexicologie, la discipline qui étudie les phénomènes lexicaux, comme la branche maîtresse de la linguistique.

Source: Polguère Alain. Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales. 3^e édition. – Canada: les Presses de l'Université de Montréal, 2016. – 382p. - p.9.

1.3. Objectifs de la lexicologie

La lexicologie a pour **tâche** d'inventorier **les unités** qui constituent **le lexique**, et de décrire les relations entre ces unités (Lehmann, 2018). Elle s'intéresse à la fois au **signe linguistique** (rapport entre la forme et le sens des mots) et aux relations qui existent entre le lexique et **la syntaxe** (Polická, 2014).

Le lexique n'est pas une simple liste de mots, il s'organise sur les deux plans du sens et de la forme:

1/ **la sémantique lexicale** étudie l'organisation sémantique du lexique: elle analyse le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux;

2/ **la morphologie lexicale** étudie l'organisation formelle du lexique: elle analyse la structure des mots et les relations de forme et de sens qui existent entre eux.

Il convient également de distinguer le lexique du **vocabulaire**:

- Robert-Léon Wagner, *Les vocabulaires français*, 1967: **lexique** = ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux / **vocabulaire** = un domaine du lexique qui se prête à un inventaire et à une description
- Jacqueline Picoche, *Précis de lexicologie française*, 1977: **lexique** = ensemble des mots qu'une langue met à la disposition des locuteurs / **vocabulaire** = l'ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans des circonstances données

>> la distinction entre le lexique et le vocabulaire recouvre celle de la langue et du discours

- Marie-Françoise Dunod, *Introduction à la lexicologie*, 1998: **la lexicologie** étudie le lexique et des vocabulaires.
- Roland Eluerd, *La lexicologie*, 2000: **la lexicologie** est l'étude des vocabulaires; **un vocabulaire** est un ensemble de mots ou de séquences figées apparaissant dans un même domaine d'usage. L'expression **domaine d'usage / d'emploi** impliquerait la prise en compte d'une activité humaine dans l'exercice même de cette activité, son apprentissage, ses diverses pratiques, son évolution.

Bilan (d'après R. Eluerd):

- Ces définitions confient à la lexicologie des **corpus d'occurrences**, c.-à-d. de mots attestés en contexte, en situation.
- La lexicologie analyse beaucoup plus **des valeurs de sens** qu'une signification intangible, inhérente aux mots eux-mêmes.
- Ces définitions conduisent plus à des démarches d'**inventaires** et de **descriptions** qu'à des généralisations conceptuelles ou des formalisations logiques >> **Comment parlons-nous de ce dont nous parlons?**

1.4. Domaines d'études de la lexicologie

La **lexicologie** est une discipline de la linguistique qui se consacre à l'étude des mots et de leur signification. Ses principaux domaines d'études sont :

1. **Nature des mots**: La lexicologie s'intéresse à la nature des mots, à leur étymologie et à leur formation.
2. **Relations systémiques**: Elle étudie les relations systémiques entre les mots, notamment les relations sémantiques qui les caractérisent.

3. **Sémantique lexicale**: La lexicologie participe également à la sémantique lexicale, qui étudie la signification des unités lexicales.

Relations avec d'autres domaines: La lexicologie se situe au carrefour des autres disciplines linguistiques, telles que la phonologie, la morphologie, la syntaxe, l'histoire de la langue et la stylistique. La **phonologie** s'intéresse à la forme phonétique des mots, la **syntaxe** étudie tout ce qui touche à la combinatoire des unités lexicales. Quant à la **morphologie**, on sait que les morphèmes se divisent en grammaticaux et lexicaux: ces derniers font alors l'intérêt de la lexicologie. Il ne faut pas non plus oublier la **sémantique** qui fournit les outils de description du sens des mots et des syntagmes lexicaux.

Les deux disciplines précédemment citées, à savoir la morphologie et la sémantique, sont liées à la lexicologie plus qu'étroitement et c'est pourquoi elles sont au cœur des polémiques. En effet, on peut distinguer **la lexicologie au sens restreint et au sens plus large** [Niklas-Salminen, 1997: 5]: la lexicologie au sens restreint se confond avec la sémantique structurale, c'est-à-dire qu'elle est considérée comme une branche de la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. En revanche, au sens plus large, elle s'intéresse également à la forme des unités lexicales et aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe.

Relation avec la **lexicographie**: La lexicologie doit être distinguée de la lexicographie, qui se concentre sur la confection et l'écriture des dictionnaires (voir chapitre suivant).

Du point de vue temporel, la lexicologie peut être divisée en lexicologie **synchronique** et lexicologie **diachronique** ou **historique**, d'où l'on voit souvent s'émanciper l'**étymologie** en tant que discipline autonome.

En résumé, la lexicologie étudie les mots, leur signification et leurs relations systémiques, et elle est étroitement liée à d'autres domaines de la linguistique.

1.5. Bibliographie

1. Eluërd Roland. La lexicologie. Collection Que sais-je? – Paris: Presses Universitaires de France, 2000. – 108p. – Édition numérique, 2019.
2. Fuchs Catherine. Linguistique - Domaines. Encyclopaedia Universalis. - URL: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines/3-la-lexicologie-la-semantique-et-la-pragmatique>
3. Lehmann Alise, Martin-Berthet Françoise. Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie. 5^e édition. – Paris: Armand Colin, 2018. - 349p.
4. Niklas-Salminen Aïno. La lexicologie. - Paris: Armand Colin, 1997. - 188p.
5. Polguère Alain. Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales. 3^e édition. – Canada: les Presses de l'Université de Montréal, 2016. – 382p.
6. Polická Alena. Initiation à la lexicologie française. - Brno: Masarykova univerzita, 2014. - 167p.

1.6. (Auto)évaluation

Pour chaque affirmation suivante, indiquez si elle est **vraie (V)** ou **fausse (F)**. Assurez-vous de justifier vos réponses en vous basant sur les informations fournies dans ce cours pour démontrer votre compréhension des concepts étudiés.

	V	F
1. Le terme de lexicologie est formé des composants d'origine latine <i>lexique</i> et <i>-logos</i> qui signifient "livre de mots" et "traité; étude" respectivement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La lexicologie est une science des mots, de leurs fonctions, de leurs relations dans la langue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Le lexique constitue un simple répertoire de mots rangés dans l'ordre alphabétique, sans relation entre eux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. La sémantique lexicale se penche sur l'organisation formelle du lexique, en analysant la structure des mots.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Les termes de lexique et vocabulaire sont des synonymes complets qui renvoient à une certaine activité, situation impliquée par les utilisateurs / locuteurs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. La lexicologie se limite uniquement à l'inventaire des mots de la langue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. La lexicologie diachronique s'intéresse principalement à l'étymologie des mots.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. La lexicographie et la lexicologie sont deux termes interchangeables pour désigner l'étude des mots et de leur signification.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CP 1 > Utilisation et exploitation des ressources lexicales classiques et en ligne.

Objectifs de la séance:

- Apprendre à utiliser les ressources lexicales classiques et en ligne
- Examiner le Dictionnaire de l'Académie française et le Trésor de la langue française, les comparer
- Découvrir le CNRTL
- Mettre en pratique les connaissances acquises
- Présenter les résultats de recherche

1.1. Définition

Quelles sont **les ressources lexicales** ?

>> Les ressources lexicales (dictionnaires, bases de données, thesaurus, etc.) rassemblent des connaissances sur les mots, leurs sens et leurs usages. Si pendant des siècles elles ont été du format textuel imprimé, il existe de nos jours une grande variété d'outils et de ressources accessibles sous des formats électroniques divers. Ainsi, la façon de considérer les ressources lexicales a considérablement changé ces dernières décennies. On a vu apparaître des ressources non plus conçues en tant qu'entités statiques, mais modélisées sous forme de bases de données ou de graphes, dans lesquelles les informations sont liées et accessibles dynamiquement.

Le domaine des ressources lexicales se construit prestement au carrefour de plusieurs disciplines dont la linguistique, la lexicologie, la lexicographie et le traitement automatique des langues.

1.2. Dictionnaires institutionnels de référence

Dans le domaine des dictionnaires institutionnels de référence rédigés au cours des dernières décennies, deux grands dictionnaires français méritent d'être mis en exergue: **le Dictionnaire de l'Académie française**, dictionnaire normatif dont l'objectif est de décrire le bon usage de la langue, et **le Trésor de la langue française**, dictionnaire représentatif de l'usage effectif de la langue.

La 9^e édition du **Dictionnaire de l'Académie française** se situe dans l'héritage d'une longue tradition depuis sa première édition de 1694. Le premier tome de la neuvième édition (de A à *Enzyme*) comporte 14 024 mots, dont 5 500 mots nouveaux par rapport à l'édition précédente. Le deuxième tome (de *Éocène* à *Mappemonde*) comporte environ 11 500 mots, dont 4 000 mots nouveaux. Le

troisième tome (de *Maquereau* à *Quotité*) comporte 9 860 mots, dont 3 828 mots nouveaux. La matière du quatrième tome est publiée en fascicules dans les "Documents administratifs" du Journal officiel, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le **Trésor de la langue française** (TLF) est le dictionnaire de langue de référence réalisé entre le début des années 1960 et le milieu des années 1990 par l'Institut National de la Langue Française (INALF). Le Trésor de la langue française est le premier dictionnaire de langue se fondant sur une méthodologie systématique d'analyse des usages effectifs des mots du français à travers l'exploitation d'une vaste base de données textuelles dont la saisie a débuté dès les années 1960. Ce dictionnaire représente une description du fonctionnement de la langue qui ne manque pas d'être impressionnante : 23 000 pages, 100 000 mots, 450 000 entrées, 500 000 citations précisément identifiées. Le TLF relève pleinement d'une lexicographie philologique et historique, recourant aux citations-attestations qui permettent de fonder toutes les analyses morphologiques et sémantiques.

1.3. CNRTL

Le **Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL)** est une organisation française qui met en ligne des données linguistiques. Créé en 2005, le CNRTL propose une plateforme unifiée pour l'accès aux ressources et documents électroniques destinés à l'étude et l'analyse de la langue française. Les services du CNRTL comprennent le recensement, la documentation (métadonnées), la normalisation, l'archivage, l'enrichissement et la diffusion des ressources. Ainsi, le portail lexical du CNRTL regroupe en son sein ces principales ressources lexicales institutionnelles sur le français en y adjoignant certains outils ou données complémentaires tels la version informatisée du Ducange de l'École des Chartes, l'accès à un concordancier s'appuyant sur les textes libres de droits de FRANTEXT6 (Bernard, Lecomte, Dendien&Pierrel 2002) ou une représentation en trois dimensions de la proximité entre les mots, la proxémie, mise au point au CLLE-ERSS (Gaume 2004). Ces ressources, librement accessibles sur le Web, ont rencontré un succès important auprès tant du grand public que des utilisateurs universitaires ou des professionnels de la langue.

Familiarisez-vous avec **le portail lexical du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales** (<https://www.cnrtl.fr/portail/>), projet mené par le laboratoire ATILF dont l'objectif est de valoriser des ressources linguistiques issues de différents projets de recherche au sein d'un portail unique.

Le portail lexical fonctionne avec un système d'onglets. Un clic sur un onglet (exemple Lexicographie) affiche une interface permettant de saisir une forme (lemme ou flexion) pour en afficher le contenu dans la catégorie linguistique sélectionnée.

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

Ortolang
Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue

Accueil | Portail lexical | Corpus | Lexiques | Dictionnaires | Métalexigraphie | Outils | Contact

Morphologie | **Lexicographie** | Étymologie | Synonymie | Antonymie | Proxémie | Concordance | Aide

Entrez une forme Chercher
options d'affichage catégorie : toutes

Liste des formes

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

à à-plat abaissement abas
a a-raciste abaisser abasie
à b c à-venir abaisseur abasourdir
à contre-lumière aalénien abajoue abasourdissant
à l'envers aaronide abalober abasourdissement
à la bonne franquette ab hoc et ab hac abalone abat
à muche-pot ab inestat abalourdir abat-chauvée
à musse-pot ab irato abalourdissement abat-faim
à pic abandon abat-feuille
à posteriori aba abandonnataire abat-flanc
à priori abaca abandonné abat-foin
à tire-larigot abaddir abandonnée abat-joue
à vau abadie abandonnement abat-jour
à vau-de-route abadis abandonnement abat-relui
à vau-le-feu abaissable abandonner abat-reluit
à-bas abaissant abandonneur abat-son
à-compte abaisse abandonneuse abat-vent
a-humain abaissé abaque abat-voix
a-mi-la abaisse-langue abarticulaire abatage
à-pic abaissée abarticulation abâtardi

© 2012 - CNRTL
44, avenue de la Libération BP 30607 54063 Nancy Cedex - France

Un système de navigation vous permet également grâce à un double-clic d'effectuer une recherche sur n'importe quel mot dans la catégorie linguistique désirée, e.g. **Morphologie**, **Lexicographie**, **Étymologie**, **Synonymie**, **Antonymie**, etc.

À titre d'exemple, voici les résultats de la recherche sur le lexème *lexicologie*:

Catégorie: Morphologie

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

Ortolang
Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue

Accueil | Portail lexical | Corpus | Lexiques | Dictionnaires | Métalexigraphie | Outils | Contact

Morphologie | Lexicographie | Étymologie | Synonymie | Antonymie | Proxémie | Concordance | Aide

Entrez une forme Chercher
catégorie : toutes

LEXICOLOGIE, substantif

Morphologie du substantif féminin "lexicologie"

Orthographe	Phonétique ?	Mode	Temps	Nombre	Personne	Genre
lexicologie	l E k s i k O I O Z i			singulier		
lexicologies	l E k s i k O I O Z i			pluriel		

Catégorie: Lexicographie

Ortolang
Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGUE

Accueil Portail lexical Corpus Lexiques Dictionnaires Métalxicographie Outils Contact

Morphologie **Lexicographie** Etymologie Synonymie Antonymie Proxémie Concordance Aide

Entrez une forme Chercher
options d'affichage catégorie : toutes

LEXICOLOGIE, subst. fém.

Étude scientifique du lexique. L'objet de la lexicologie est une théorie compréhensive du fait lexical, tant au niveau des structures (lexique, vocabulaires) que des unités (mot, idiome) (REY, *Le Lexique : images et modèles*, Paris, Colin, 1977, p. 159). V. *lexicographie* ex. 1 et 3.

REM.
Lexicologique, adj. a) Vieilli. Qui appartient au lexique, relève du lexique. L'évolution prend la forme d'innovations successives et précises, constituant autant de faits partiels, qu'on pourra énumérer, décrire et classer selon leur nature (faits phonétiques, lexicologiques, morphologiques, syntaxiques, etc.) (SAUSSURE, *Ling. gén.*, 1916, p. 273). Il convient de noter que cet élément mélodique [la courbe musicale de sa phrase] a une valeur supérieure à l'élément lexicologique ou grammatical (*Arts et litt.*, 1935, p. 50-6). Je cite au hasard quelques exemples montrant la signification des expressions incorrectes : liaisons prouvant que des groupes s'agglutinent en unités lexicologiques des potéau, des souliers fait exprès (BALLY, *Lang. et vie*, 1952, p. 32). b) Relatif à la lexicologie. Méthodes, recherches lexicologiques. La recherche des causes en lexicologie ne saurait être fondée uniquement sur des travaux de détail. Dépasant le stade analytique de la lexicographie, les études lexicologiques s'attacheront au fur et à mesure de leurs progrès à des sujets de plus en plus généraux (MATORÉ, *La Méthode en lexical.*, Paris, Didier, 1953, p. 89). c) Emploi subst. masc. sing. à valeur de neutre. En épuisant la description des régularités formelles du lexique, et celle de ses régularités morphosémantiques (régularités du plan du contenu, en termes hjelmsléviens) on trace une limite inférieure à la lexicologie et au lexicologique, tout en restant dans le domaine lexical par la description des règles de construction des unités (REY, *Le Lexique : images et modèles*, Paris, Colin, 1977p. 185).

Prononc. et Orth. : [leksikolo ʒi]. Att. ds Ac. dep. 1878. **Étymol. et Hist.** 1. Av. 1748 sens non précisé (G. GIRARD d'apr. DOUCHET et BEAUZÉE ds *Encyclop.* t. 7, p. 843a, s.v. *grammaire*); 2. 1757 (DOUCHET et BEAUZÉE, *op. cit.*, p. 843b : l'office de la **Lexicologie** est donc d'expliquer tout ce qui concerne la connaissance des mots [...] elle en considère le matériel, la valeur, et l'étymologie). Composé des éléments *lexico-*, du gr. λ ε ξ ι κ ο υ (lexique*) et *-logie**. **Bbg.** GUILBERT (L.). *Dict. et ling.* : essai de typologie des dict. monolingues fr. contemp. *Lang. fr.* 1969, n°2, pp. 4-29. - JANKOWSKY (K.R.). On scope and methods of lexicology. *Orbis.* 1969, t. 18, n°1, pp. 173-185. - *Lexicol. et lexicogr. fr. et rom.* : orientations et exigences actuelles. *Colloque du C.N.R.S., Strasbourg, 1957.* Paris, 1961, pp. 107-114. - MATORÉ (G.). *La Méthode en lexical.* Domaine fr. Paris, 1953, pp. 47-55. - QUEMADA (B.). *Les Dict. du fr. mod.* 1539-1863. Paris, 1968, pp. 14-17. - REY (A.). *Le Lex. : images et modèles...* Paris, 1977, pp. 155-172; Pour une déf. de la lexical. *Meta.* 1973, t. 18, n°1/2, pp. 9-18. - WAGNER (R.-L.). *Les Vocab. fr. II. Les tâches de la lexical. synchr.* Paris, 1970, pp. 7-28; 46-52.

Catégorie: Étymologie

CNRTL Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

Ortolang
Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGUE

Accueil Portail lexical Corpus Lexiques Dictionnaires Métalxicographie Outils Contact

Morphologie Lexicographie **Étymologie** Synonymie Antonymie Proxémie Concordance Aide

Entrez une forme Chercher
notices corrigées catégorie : toutes

LEXICOLOGIE, subst. fém.

Étymol. et Hist. 1. Av. 1748 sens non précisé (G. GIRARD d'apr. DOUCHET et BEAUZÉE ds *Encyclop.* t. 7, p. 843a, s.v. *grammaire*); 2. 1757 (DOUCHET et BEAUZÉE, *op. cit.*, p. 843b : l'office de la **Lexicologie** est donc d'expliquer tout ce qui concerne la connaissance des mots [...] elle en considère le matériel, la valeur, et l'étymologie). Composé des éléments *lexico-*, du gr. λ ε ξ ι κ ο υ (lexique*) et *-logie**.

MISE À JOUR DE LA NOTICE ÉTYMOLOGIQUE PAR LE PROGRAMME DE RECHERCHE TLF-ÉTYM :

Histoire :
« étude scientifique du lexique » (linguistique). Attesté depuis 1757 (DOUCHET et BEAUZÉE in *Encyclopédie*, volume 7, page 843ab, s.v. *grammaire* : C'est donc des mots qu'il est question dans la première partie de la Grammaire, & on peut les y considérer ou isolés, ou rassemblés, c'est-à-dire, ou hors de l'élocution, ou dans l'ensemble de l'élocution ; ce qui partage naturellement le traité de la parole en deux parties, qui sont la *Lexicologie* & la *Syntaxe*. Le terme de *Lexicologie* signifie *explication des mots* [...]. Ce mot a déjà été employé par M. l'abbé Girard [attestation non retrouvée], mais dans un sens différent de celui que nous lui assignons, & que ses racines mêmes paroissent indiquer. M. Duclos semble diviser comme nous l'objet du traité de la parole ; il commence ainsi ses *remarques sur le dernier chap. de la Grammaire générale* : " La Grammaire de quelque langue que ce soit, a deux fondemens, le *Vocabulaire* & la *Syntaxe* ". Mais le *Vocabulaire* n'est que le catalogue des mots d'une langue, & chaque langue a le sien ; au lieu que ce que nous appelons *Lexicologie*, contient sur cet objet des principes raisonnés communs à toutes les langues. I. L'office de la *Lexicologie* est donc d'expliquer tout ce qui concerne la connaissance des mots ; & pour y procéder avec méthode, elle en considère le matériel, la valeur, & l'étymologie). — Remarque : la référence à l'abbé Girard (* 1677 — † 1748) semble être erronée (il s'agit peut-être d'une confusion entre *lexicologie* et *nomenclature* : Girard connaît le couple *syntaxe/nomenclature*) : on ne relève **lexicologie* ni dans GIRARD, *Principes* ni dans GIRARD, *Synonymes*. -

Origine :
Formation française : confixé formé du confixe *lexico-* (cf. *lexicographie**) et du confixe *-logie** (cf. C. 3. a.), sans doute par analogie avec *lexicographe** (attesté depuis 1578) et *lexicographie** (attesté depuis 1757 seulement). Cf. VON WARTBURG in FEW 5, 293b, LEXIS 3.

Rédaction TLF 1983 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2009 : Julie Archen.. - Relecture mise à jour 2009 : Gisèle Kahn ; Arnaud Pelfrène ; Yan Greub ; Éva Buchi ; Franz Rainer ; Enrico Arcaini ; Nadine Steinfeld.

Catégorie : Synonymie (*aucune entrée pour la catégorie Antonymie)

The screenshot shows the CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) website. The header includes the CNRTL logo and the text 'Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales'. Below the header is a navigation bar with links: Accueil, Portail lexical, Corpus, Lexiques, Dictionnaires, Métalexigraphie, Outils, and Contact. A secondary navigation bar lists linguistic categories: Morphologie, Lexicographie, Étymologie, **Synonymie**, Antonymie, Proxémie, Concordance, and Aide. The search interface features a search box containing 'lexicologie', a 'Chercher' button, and a dropdown menu for 'catégorie' set to 'toutes'. On the left, there is a sidebar with 'Dicosyn CRISCO' and 'CRISCO' logos. The search results display 'LEXICOLOGIE, substantif' and a section titled 'Synonymes du substantif "lexicologie"'. A single result, 'linguistique', is shown with a green bar next to it.

1.4. Exploitation

À partir d'un lexème de votre choix, effectuez une recherche sur le portail CNRTL dans les catégories linguistiques suivantes: Morphologie, Lexicographie, Étymologie, Synonymie, Antonymie. Constituez les mini-groupes de 3-4 personnes et présentez les résultats de votre recherche aux membres de votre mini-groupe.

CM 2 > Lexicologie et lexicographie. Les principaux dictionnaires français et leur utilisation. Les technologies de traitement automatique du lexique.

Objectifs de la séance:

- Comprendre et différencier les concepts de lexicologie et de lexicographie
- Étudier les différentes fonctions et types de dictionnaires
- Préciser le rôle des dictionnaires en tant qu'objets linguistiques et culturels
- Découvrir les concepts et les techniques du TAL(N)

2.1. Entrée en matière

À partir du nuage de mots ci-dessous, faites des hypothèses sur les mots-clés de ce cours. Justifiez votre choix.



2.2. Lexicologie et lexicographie

La **lexicologie** étudie la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue. En bref, cela pourrait impliquer tous les processus impliqués dans l'analyse de l'ensemble du lexique d'une langue spécifique.

Le terme de *lexicographie* est antérieur à celui de *lexicologie*, puisqu'il date du XVI^e siècle (grands dictionnaires philologiques des langues classiques; répertoires plurilingues comme le Dictionnaire François-latin de Robert Estienne en 1539), tandis que la lexicologie ne remonte qu'au XVII^e siècle (av. 1748).

Le mot *lexicographie* est composé des éléments *lexico-*, du grec *λεξικό* (lexique) et *-graphie* (-graphe). Ces mots, qui, d'après l'étymologie, expriment l'étude des règles à suivre dans la composition des dictionnaires, ont été employés par quelques grammairiens pour désigner la première partie de la grammaire, celle qui traite des mots considérés en eux-mêmes, de leurs différentes espèces, de leurs modifications ou inflexions. On l'oppose à la *syntaxe*, qui traite des mots considérés dans leurs rapports.

La lexicographie, c'est la science qui consiste à recenser les mots, les classer, les définir et les illustrer, par des exemples ou des expressions, pour rendre compte de l'ensemble de leurs significations et de leurs acceptions au sein d'une langue, afin de constituer un dictionnaire. La lexicographie se définit aussi comme technique de confection des dictionnaires et l'analyse de cette technique. Le terme est ambigu, on distingue ainsi la science de la lexicographie et la pratique lexicographique [J.Dubois et al., Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, 1973., p. 289].

"La lexicographie peut se définir à la fois comme le domaine qui a pour but de mettre en œuvre les techniques pour confectionner des dictionnaires et comme la discipline qui propose une réflexion sur les méthodes qu'exige la confection des dictionnaires. On peut donc dire que la lexicographie est à la fois une pratique et une science." [Aïno Niklas-Salminen, La Lexicologie, 2005].

"La lexicographie est l'art de composer les dictionnaires, une forme spécifique de lexicologie appliquée." [M. A. Hefei. Cours de lexicographie, 2019-2020, p.5].

"La lexicographie est une science en même temps qu'une pratique : une pratique fort ancienne (...), et qui consiste dans la mise en œuvre de techniques pour confectionner des dictionnaires; une science récente, tributaire du développement de la linguistique moderne, qui analyse cette technique et permet, à son tour, d'aboutir à la production de nouveaux dictionnaires." [*ibid.*].

C'est ainsi qu'Alain Rey résume l'objet d'études de la lexicographie: "la lexicographie s'[...]entendra des techniques utilisées depuis le XVII^e siècle (pour ne pas remonter au déluge) et encore de nos jours, dans la confection des dictionnaires" [A.Rey, *Le lexique: images et modèles*, Paris, Colin, 1977, p.99].

La fonction du lexicographe est de procéder à une description sémantique de l'ensemble d'une *nomenclature*, c'est-à-dire de la liste de mots qui servent d'entrées lexicales et qui sont suivis d'une définition. *La définition*, dans la mesure où peu de mots sont monosémiques, doit prendre en compte la polysémie et l'homographie des unités lexicales.

Nous pouvons donc dire que la lexicologie, c'est la science des mots, de leurs fonctions et de leurs relations dans la langue, tandis que la lexicographie représente le recensement et l'étude des mots d'une langue en vue d'élaboration de recueils (lexiques, dictionnaires, vocabulaires, encyclopédies, etc.).

2.3. Typologie des dictionnaires

Le **dictionnaire** est un ouvrage qui répertorie les mots d'une langue ou d'un domaine de l'activité humaine et les met en rapport avec des définitions explicitant leur sens. La forme canonique de la présentation de cet inventaire de mots, c'est l'ordre alphabétique. Ainsi, le dictionnaire fournit sur chaque *mot* un certain nombre d'informations relatives à *son sens et à son emploi* et destiné à un public défini.

Historiquement, les dictionnaires ont joué un rôle important dans la grammatisation des langues et la fixation des états historiques d'une langue.

"Les dictionnaires sont certes des objets linguistiques, parce qu'ils parlent de la langue, mais ils sont également des objets culturels de référence pour toute communauté nationale" [M. A. Hefei. Cours de lexicographie, 2019-2020, p.6].

"Plus socialisé que tout autre recueil de données, le dictionnaire représente, pour le public, un guide ou un maître détenteur du code de l'usage légitime, à la fois image et mémoire de la langue, tous domaines d'expérience et toutes époques confondus" [*ibid.*].

En effet, un dictionnaire est d'abord le reflet de son temps; il est marqué par l'idéologie de ses auteurs. Ainsi, la quatrième édition du Dictionnaire de l'Académie Française (1763) est une édition des philosophes: Montesquieu, Voltaire, Diderot et D'Alembert.

"Les dictionnaires, à proprement parler, ont pour objet fondamental d'apporter une information relative aux mots considérés comme signes linguistiques" [*ibid.*].

Pour *Émile Littré* (1801-1881), lexicographe français qui a publié le **Littré** en 1872, le dictionnaire est un "recueil des mots d'une langue, des termes d'une science, d'un art, rangés par ordre alphabétique ou autre, avec leur signification" [L. Collignon et M. Glatigny, Les Dictionnaires, initiation à la lexicographie, Paris, CEDIC, 1978. p.12].

Selon *Jean Dubois* et al., "le dictionnaire est un objet culturel qui présente le lexique d'une (ou plusieurs) langue(s) sous la forme alphabétique, en fournissant sur chaque terme un certain nombre d'informations (prononciation, étymologie, catégorie grammaticale, constructions, exemples d'emploi, synonymes, idiotismes)..." [Dictionnaire de linguistique, p.151].

Il existe plusieurs **types de dictionnaires**. La *nomenclature* (étym. “liste de noms”) d’un dictionnaire est absolument indéterminée, elle inclut un nombre arbitraire de mots et varie en fonction de la visée de l’ouvrage concerné.

Selon les objectifs fixés par les lexicographes et les méthodes de travail adoptées, plusieurs types de dictionnaires sont à distinguer, notamment:

Types de dictionnaires			
dictionnaires encyclopédiques	dictionnaires de langue	dictionnaires bilingues	lexiques
<p>Un dictionnaire a pour but de définir l'ensemble des mots d'une langue. Il se positionne donc d'un point de vue linguistique tandis qu'une encyclopédie a pour but d'expliquer les choses.</p> <p>En principe, une encyclopédie est différente d'un dictionnaire, car ce dernier a pour objet le sens et l'emploi des mots d'une langue, alors que l'encyclopédie traite des choses ou réalités du monde et de la culture.</p> <p>Un dictionnaire encyclopédique, outre les renseignements sur les mots de la langue, comprend également les noms propres et fournit des informations sur les choses dénotées par ces mots (développements encyclopédiques relevant de tous les domaines du savoir). Les dictionnaires encyclopédiques contiennent des noms propres qui sont généralement placés en fin d'ouvrage, après les noms communs. Les noms propres peuvent aussi se trouver avec les noms communs dans l'ordre alphabétique.</p>	<p>Les dictionnaires de langue recensent les noms communs, donnent des indications sur leur origine, ainsi que sur leur registre; ils inventorient leurs sens ou leurs acceptions en les classant soit dans l'ordre historique de leur apparition, soit dans un ordre décroissant de fréquence.</p> <p>Les principaux dictionnaires et ressources de la langue française (format papier et/ou numérique) sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dictionnaire Larousse, - Le Trésor de la Langue française (Informatisé (TLFi), - Dictionnaire Le Littré, - Dictionnaire le Robert, - Dictionnaire de l'Académie française. 	<p>Les dictionnaires bilingues mettent en rapport non des mots d'une langue et leurs définitions, mais les mots d'une langue et leurs traductions dans un autre système de langue.</p> <p>Ces ouvrages bilingues, parfois trilingues, servent d'outil pour la compréhension et la traduction. Ils donnent en général, outre les indications sémantiques nécessaires à l'inventaire des sens des mots, des indications phonétiques sur la prononciation, ainsi qu'un ensemble d'informations sur les registres de langue.</p>	<p>On désigne sous le nom de lexiques les dictionnaires spécialisés, qui répertorient les mots propres à un domaine de spécialité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dictionnaires de l'informatique, - dictionnaires médicaux, - dictionnaires du marketing, etc., <p>ou à un sociolecte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dictionnaire de l'argot, etc. <p>Il existe des dictionnaires spécialisés dans l'inventaire des locutions idiomatiques, comme des dictionnaires de citations, ainsi que des dictionnaires de synonymes, antonymes, paronymes, homonymes, difficultés de la langue, etc.</p>

Source: <https://www.espacefrancais.com/le-dictionnaire-et-lencyclopedie/#Les-diffrents-types-de-dictionnaires&gsc.tab=0>

Types de dictionnaires	
dictionnaires extensifs	dictionnaires restrictifs
cherchent à recueillir le plus grand nombre de mots	limitent la nomenclature à une certaine quantité, généralement sur des critères de fréquence et d'usage, ou par exclusion de tout mot marqué

2.4. Technologies du traitement automatique du lexique

Le traitement automatique du langage (TAL) est une discipline qui vise à modéliser le langage écrit ou parlé grâce à l'informatique [3]. Le TAL est un sous-domaine de l'intelligence artificielle (IA) qui permet à un ordinateur de comprendre le texte de manière sémantique et contextualisée comme le ferait le cerveau humain [4]. Le traitement automatique du langage naturel (TALN) est une branche du TAL qui se concentre sur le traitement du langage naturel, c'est-à-dire le langage utilisé par les humains pour communiquer [5].

Le TALN utilise des techniques d'apprentissage automatique et d'exploration de données pour traiter le langage naturel [6]. Les algorithmes de TALN peuvent effectuer des tâches telles que la *tokenisation*, qui divise le texte en entités simples plus petites, la *racinisation*, qui consiste à regrouper les mots qui ont la même racine, la *classification de texte*, la *reconnaissance de texte*, le *résumé automatique*, la *traduction automatique*, les *chatbots*, *voicebots* ou *callbots*, les *assistants intelligents*, etc. [4, 5].

Le lexique est une composante importante du TALN, car il contient toutes les informations concernant les mots du langage. Il est utilisé pour l'analyse syntaxique, la reconnaissance de la parole, la traduction automatique, etc. [7].

En résumé, le TAL et le TALN sont des domaines de l'IA qui permettent à un ordinateur de comprendre et de traiter le langage naturel. Le TALN utilise des techniques d'apprentissage automatique et d'exploration de données pour traiter le langage naturel, et le lexique en est une composante importante.

2.5. Bibliographie

1. Hefie M. A. Cours de Lexicographie. Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Dhar El Mehraz – Fès. Département de Langue et de Littérature Françaises. Filière des Études françaises (2015-2016). Semestre II - Module de Langue Française 1 (Lexicographie). 60p.- URL http://www.fldm.usmba.ac.ma/wp-content/uploads/2020/03/FR409-LEXICOGRAPHIE_SII19-20-HEFIED-et-EL-AYACHI-2-GROUPES.pdf
2. Lumière sur la lexicographie. - URL: <https://www.espacefrancais.com/la-lexicographie/#gsc.tab=0>

3. Maniez François. Étude comparée de quelques dictionnaires du français en ligne, dans Revue française de linguistique appliquée 2017/1 (Vol. XXII), pages 9 à 26. - URL: <https://doi.org/10.3917/rfla.221.0009>
4. Natural Language processing (NLP): définition et techniques. - URL: <https://www.journaldunet.fr/web-tech/guide-de-l-intelligence-artificielle/1501887-natural-language-processing-nlp/>
5. Niklas-Salminen Aïno, La Lexicologie, Paris, Armand Colin (Cursus), 2005. 223p.
6. Pierrel Jean-Marie, Gaiffe Bertrand, Romary Laurent. Quel lexique pour un traitement automatique de la référence? / Cahiers de linguistique française, 1994, 14, pp.37-52. - URL/ <https://hal.science/hal-00521609/document>
7. Qu'est-ce que le traitement automatique du langage? - URL: <https://www.inbenta.com/fr/blog/quest-ce-que-le-tal/>
8. Traitement automatique du langage naturel. - URL: <https://sproutsocial.com/fr/glossary/nlp/>
9. Traitement automatique du langage naturel. - URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Traitement_automatique_du_langage_naturel
10. Vocabulaire. Dictionnaire et encyclopédie. - URL: <https://www.espacefrancais.com/le-dictionnaire-et-lencyclopedie/#gsc.tab=0>

2.6. (Auto)évaluation

Pour chaque affirmation suivante, indiquez si elle est **vraie (V)** ou **fausse (F)**. Assurez-vous de justifier vos réponses en vous basant sur les informations fournies dans ce cours pour démontrer votre compréhension des concepts étudiés.

	V	F
1. La lexicographie a pour but le recensement des mots, leur classification, leur définition et illustration par des exemples ou des expressions afin de constituer un dictionnaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les objectifs de la lexicographie et la lexicologie coïncident totalement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Un dictionnaire traite des choses ou réalités du monde et de la culture alors que l'encyclopédie a pour objet le sens et l'emploi des mots d'une langue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Un dictionnaire encyclopédique traite principalement des significations des mots dans une langue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Les noms propres ne sont jamais inclus dans les dictionnaires encyclopédiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Un lexique est un dictionnaire spécialisé dans un domaine particulier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 7. Larousse, Le Trésor de la Langue française (Informatisé (TLFi), Le Littré, Le Robert, Dictionnaire de l'Académie française sont des dictionnaires bilingues. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. Le TAL vise à modéliser le langage humain à l'aide de l'informatique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. Le TALN n'a aucune application pratique dans la vie quotidienne. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10. Le TALN ne peut être utilisé que pour le traitement du langage écrit, pas pour la parole. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11. Les chatbots et les assistants intelligents sont des exemples d'applications du TALN. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

CP 2 > Analyse comparative de dictionnaires spécialisés. Utilisation d'outils de traitement automatique du lexique.

Objectifs de la séance:

- Découvrir et présenter les ressources lexicales en ligne
- Observer et comparer les articles des dictionnaires
- Effectuer l'analyse d'un lexème à partir des sources proposées
- Comprendre les différentes applications du TAL(N)
- Explorer des outils et des logiciels spécifiques pour chacune des applications du TAL(N)

2.1. Familiarisation

Explorez ces ressources lexicales en ligne et faites-en une brève présentation:

<https://www.lerobert.com/>

<https://www.lerobert.com/dictionnaires/francais/combinaisons-de-mots>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/synonymes>

<https://www.larousse.fr/conjugaison>
<http://atilf.atilf.fr/>
<https://www.dictionnaire-academie.fr/presentation#interr-2>
<https://www.cordial.fr/dictionnaire>
<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/>
<http://www.ikonet.com/fr/ledictionnairevisuel/>
<https://www.dictionnairedesfrancophones.org/>
https://www.lexilogos.com/francais_dictionnaire.htm
<https://www.dictionnaires.com/>
https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil
<http://webtionnaire.fr/>
<https://www.synonymes.com/>
<https://www.expressio.fr/>

2.2. Observation

Observez l'analyse du lexème *dumping* présenté par sept dictionnaires du français.

<p>Cordial www.cordial.fr/ dictionnaire</p>	<p>dumping nom masculin singulier</p> <ul style="list-style-type: none"> • (Mot anglais). Fait de vendre un produit à l'étranger moins cher qu'il n'est vendu là où il est fabriqué. • (par extension) Vente à prix coûtant, afin de décourager la concurrence. <p>Exemples d'utilisation de dumping</p> <p>accusations de dumping <i>"L'industrie bovine fait face à des accusations de dumping et à des"</i> (Hansard 1996-2005 "Débats du parlement canadien")</p> <p>forme de dumping <i>"Mais, dans un contexte de rapprochements et de fusions accélérés entre les électriciens européens, cet avantage historique d'EDF est parfois perçu comme une forme de dumping déloyal."</i> (Sénat, 1994-2005, "Examens de projets de lois et débats")</p> <p>objet de dumping <i>"Ainsi, un produit ne devrait pas être importé au Canada en vertu de droits de douane réduits et ensuite faire vraisemblablement l'objet de dumping aux États-Unis, ce</i></p>
--	--

qui aurait des répercussions négatives sur le marché américain." (Hansard, 1996-2005, "Débats du parlement canadien")

pratiques de dumping

"Mais les services que ces associations rendent, souvent remarquables, les conduisent malgré elles, non seulement à des pratiques de dumping social, mais aussi à banaliser précarité de l'emploi et salaires au rabais." (Le Monde Diplomatique, 1990-2007, "Article du Monde Diplomatique")

prix de dumping

"les coûts de production augmentent pour les éleveurs, alors que les prix du marché baissent sous la pression des importations à prix de dumping." (Le Monde Diplomatique, 1990-2007, "Article du Monde Diplomatique")

réapparition du dumping

"Conclusion sur la probabilité de continuation ou de réapparition du dumping" (Union Européenne, 2007, "Texte de l'Union Européenne d'avril 2007")

certain dumping

"au niveau d'un certain dumping en provenance d'Italie, qui a fait" (Hansard 1996-2005 "Débats du parlement canadien")

imbattable dumping

"4) Quid de l'écoulement par des producteurs français (et autres) d'engrais pris sous l'imbattable dumping des pays de l'Est?" (Commission Européenne, 2007, "Texte de la Commission Européenne")

prétendu dumping

"La situation des pays périphériques ne fait que se dégrader du fait de la détérioration des termes de l'échange, des intérêts excessivement élevés qu'ils doivent payer s'ils veulent attirer le capital étranger, de l'absence de mécanismes d'accès préférentiel à la technique jalousement protégée par les entreprises multinationales, des dysfonctionnements manifestes des institutions de Bretton Woods, enfin de la menace nouvellement brandie par les pays industrialisés de mesures contre le prétendu dumping social, concept flou et arbitraire s'il en fut de surcroît fondé sur une lecture tendancieuse des statistiques (16)." (Le Monde Diplomatique, 1990-2007, "Article du Monde Diplomatique")

véritable dumping

"Le pays du droit d'asile pratique un véritable dumping antiréfugiés, insidieusement délocalisés hors les frontières." (Le Monde Diplomatique, 1990-2007, "Article du Monde Diplomatique")

dumping fiscal

"Tout ce qu'il faut pour séduire les gouvernements des pays en voie de développement qui s'empressent de brader leur main-d'œuvre, se livrent au dumping fiscal ou font assaut d'antisindicalisme pour tenter de séduire des capitalistes partis faire leur marché autour du monde à la recherche de parkings industriels à prix cassés." (Le Monde Diplomatique, 1990-2007, "Article du Monde Diplomatique")

dumping social

"Cette situation résulte notamment du dumping social qui règne dans le secteur ainsi que du recours à une main-d'œuvre étrangère sous-payée et employée en partie illégalement, a souligné le syndicat." (AFP, 1997, "Dépêches de l'AFP, mars 1997")

dumping des bicyclettes

"Crise dans l'industrie européenne de la bicyclette et dumping des bicyclettes importées de Chine" (Commission Européenne, 2007, "Texte de la Commission Européenne")

dumping des pays


"Les producteurs ont dû réduire encore leurs marges et faire face au dumping des pays de l'Est." (Agence Télégraphique Suisse, 1993-1995, "Dépêches de presse de l'agence SDA-ATS")

dumping des pommes

"De nombreux autres différends commerciaux ressembleront à celui qui a eu lieu l'année dernière au sujet du dumping des pommes, lorsque de nombreux producteurs canadiens ont été confrontés à la faillite, car les mécanismes de règlement des différends prévoyaient des délais beaucoup trop longs pour des produits aussi fragiles que les pommes." (Hansard, 1996-2005, "Débats du parlement canadien")

dumping des prix

"recherche et développement, les brevets, les aides de l'État, la spéculation financière, le dumping des prix, la délocalisation des unités de production, les fusions, les

	<p><i>acquisitions.</i>" (Le Monde Diplomatique, 1990-2007, "Article du Monde Diplomatique")</p> <p>dumping du saumon</p> <p>"Dans mon propre pays, il y a le terrible problème du <i>dumping du saumon.</i>" (Commission Européenne, 2007, "Texte de la Commission Européenne")</p> <p>>> Dans la mesure où le dictionnaire a été conçu pour un affichage sur les supports digitaux, c'est ici la brièveté qui est privilégiée, la nomenclature de Cordial est l'une des plus exhaustives. La page propose également un onglet permettant de corriger un texte entré par l'utilisateur à l'aide de son célèbre correcteur orthographique, ainsi qu'un onglet intitulé <i>Règles du français</i> proposant des informations concernant une révision de l'accord du participe passé, un manuel de grammaire de plus de 200 pages, un manuel d'analyse des constituants du français et un manuel de typographie.</p>
<p>Le Dictionnaire de l'Académie Française (neuvième édition / DAF9)</p> <p>https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9D3349</p>	<p>*DUMPING</p> <p>Prononciation : (<i>u</i> se prononce <i>eu</i> ; <i>m</i>, <i>n</i> et <i>g</i> se font entendre) nom masculin</p> <p>Étymologie: XXe siècle. Mot anglo-américain, dérivé de <i>to dump</i>, "décharger, jeter en tas".</p> <p>Pratique commerciale consistant à vendre un produit moins cher à l'étranger que dans le pays où il a été fabriqué. <i>Le dumping est condamné par les traités internationaux.</i></p> <p>Par extension. Vente à un prix très bas, parfois inférieur au prix de revient, de façon à décourager la concurrence.</p> <p>>> Seul le sens originel du mot (domaine commercial) est consigné, sans mention des autres syntagmes cités dans le Robert (dumping social / fiscal / écologique).</p>
<p>Larousse</p> <p>www.larousse.fr</p>	<p> dumping</p> <p>nom masculin</p> <p>(américain <i>dumping</i>, de <i>to dump</i>, décharger)</p> <p>Économie</p> <p>◆ <i>Dumping commercial</i>, pratique commerciale qui consiste à vendre une marchandise sur un marché étranger à un</p>

	<p>prix inférieur à celui pratiqué sur le marché intérieur, parfois même au-dessous du prix de revient.</p> <p>◆ <i>Dumping social</i>, pratique de certains États consistant à adopter des législations en matière de droit du travail et de salaires plus défavorables aux salariés que dans d'autres États, dans la perspective d'attirer les entreprises sur leur sol.</p> <p>>> Pour le lexème dumping, deux onglets (Définitions / Expressions) affichent le même contenu, et une liste comprenant les deux expressions définies ci-dessus renvoie également au terme médical <i>dumping syndrome</i> (ensemble des manifestations cliniques observées après l'absorption d'un repas chez certains sujets ayant subi une ablation de l'estomac.). Pour l'origine de l'emprunt, on parle ici spécifiquement de l'américain. La prononciation est fournie à l'aide d'un pictogramme cliquable renvoyant à un fichier sonore.</p>
<p>Le Robert www.lerobert.com</p>	<p>dumping [dœmpinj] nom masculin <i>étym.</i> vers 1900 ◇ mot anglais, de to dump « entasser, déblayer »</p> <p>❖ ■ <i>Anglic., écon.</i> Pratique qui consiste à vendre sur les marchés extérieurs à des prix inférieurs à ceux qui sont pratiqués sur le marché national ou même à des prix inférieurs aux prix de revient. <i>Faire du dumping</i> (cf. fam. Casser* les prix).</p> <p>◆ (1989) <i>Dumping social</i>: pratique visant à l'abaissement du prix par un abaissement des coûts sociaux.</p> <p>◆ <i>Dumping fiscal</i>: pratique consistant à imposer faiblement les sociétés pour attirer les capitaux étrangers.</p> <p>◆ <i>Dumping écologique</i> (ou environnemental).</p> <p>>> La définition donnée pour le mot dumping allie élégance et concision, sans négliger les informations collocationnelles les plus importantes. On remarquera que l'abréviation correspondant au terme anglicisme (pouvant être perçu comme péjoratif) est employée.</p>
<p>Trésor de la Langue Française http://atilf.atilf.fr</p>	<p>DUMPING, subst. masc. <i>ÉCON. POL.</i> Pratique commerciale qui consiste à vendre un produit moins cher sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur, ou parfois à le vendre à perte.</p>

	<p><i>Menaces de dumping étranger; enrayer le dumping. Elle voulait faire croire à une politique de bluff et de dumping ou de camouflage (ABELLIO, Pacifiques, 1946, p.129). C'est en 1933, alors que la forêt française traversait une crise grave par suite du dumping qui favorisait l'entrée massive en France des bois étrangers, que tous ces groupements s'unirent en un comité d'entente. La Forêt fr., 1955, p.17.</i></p> <p><i>P. métaph. Cette espèce de dumping chimique fait donc diminuer ce dernier [le cholestérol] dans le sang (SCHWARTZ, Nouv. remèdes et mal. act., 1965, p.150).</i></p> <p>Prononc. : [dœmpɪŋ]. Étymol. et Hist. 1904, sept. (G.FLEUREY, <i>Réforme Écon.</i>, p. 1126, c. 1 ds BONN.). Anglo-amér. <i>dumping</i> (1903 ds <i>NED Suppl.</i>) subst. verbal de <i>to dump</i> proprement 'décharger, déverser', spéc. terme de comm. 'jeter sur le marché (en larges quantités et à bas prix) ; vendre à l'étranger, notamment à des prix inférieurs aux prix habituellement pratiqués' (1884, <i>ibid.</i>).</p> <p>Fréq. abs. littér. : 2. Bbg. BONN. 1920, pp. 179-180. DUB. Dér. 1962, p. 73.</p> <p>>> La version informatisée du TLF est une véritable mine d'informations, l'une de ses principales caractéristiques étant la grande richesse de la partie étymologique et historique de ses entrées, qui fournit une première datation des emplois de chaque mot et mentionne la langue d'origine des emprunts (on parle ici d'anglo-américain), ainsi que la présence de nombreux exemples tirés du corpus <i>Frantext</i>.</p>
<p>Webtionnaire http://webtionnaire.fr/</p>	<p>Genre: m. Définitions Substantifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. (économie) Vente d'un produit à un prix inférieur au prix de revient pour éliminer la concurrence. 2. Fait de vendre dans un autre pays à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays d'origine de l'entreprise. 3. Pratique commerciale considérée comme déloyale par certains acteurs économiques. <p>Exemples</p>

	<p>Le dumping est interdit par le droit de la concurrence en tant que pratique de prix prédateurs et considéré comme un abus de position dominante.</p> <p>Le dumping résulte souvent de subventions accordées par l'État d'origine des marchandises et l'État où a lieu la consommation a le droit d'appliquer un droit de douane antidumping compensateur pour défendre les producteurs nationaux.</p> <p>Dumping fiscal. Dumping social.</p> <p>>> Dans ce dictionnaire, la similarité des définitions et des exemples donne à penser que l'on a affaire à une reproduction partielle de l'article du Wiktionnaire, le Webtionnaire s'en différenciant par son approche multilingue. Notons que le genre du mot est donné, mais que sa catégorie grammaticale n'est mentionnée qu'à l'intérieur de la définition: substantifs.</p> <p>L'affichage d'un synonyme (vente à perte) est proposé, ainsi qu'une transcription phonétique selon l'IPA et une traduction dans cinq langues (allemand, anglais, finnois, japonais et russe) sur les vingt-quatre qui sont disponibles.</p>
<p>Wiktionnaire https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil</p>	<p>Étymologie</p> <ul style="list-style-type: none"> (XXe siècle) De l'anglais <i>dumping</i>, dérivé de <i>to dump</i> ('décharger, jeter en tas'). <p>Nom commun</p> <p>Singulier Pluriel dumping dumpings \ˈdɒm.pɪŋ\ dumping \ˈdɒm.pɪŋ\ masculin (Anglicisme)</p> <ol style="list-style-type: none"> (Économie) Vente d'un produit à un prix inférieur au prix de revient pour éliminer la concurrence. <i>Le dumping est interdit par le droit de la concurrence en tant que pratique de prix prédateurs et considéré comme un abus de position dominante.</i> (Commerce international) Fait de vendre dans un autre pays à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays d'origine de l'entreprise. <i>Le dumping résulte souvent de subventions accordées par l'État d'origine des marchandises et l'État où a lieu la</i>

	<p><i>consommation a le droit d'appliquer un droit de douane antidumping compensateur pour défendre les producteurs nationaux.</i></p> <p>3. (Par extension) Pratique commerciale considérée comme déloyale par certains acteurs économiques.</p> <p><i>Dumping fiscal.</i></p> <p><i>Dumping social.</i></p> <p>Synonymes</p> <p>Vente d'un produit à un prix inférieur au prix de revient pour éliminer la concurrence</p> <p><i>vente à perte</i></p> <p>Dérivés</p> <p><i>antidumping, anti-dumping</i></p> <p><i>dumping social</i> (fait d'employer des salariés étrangers pour une rémunération inférieure au salaire moyen ou au salaire légal, ou encore à des conditions sociales moins favorables au travailleur que les conditions normales de leur pays d'accueil)</p> <p><i>dumping fiscal</i> (faible imposition des sociétés pour attirer les capitaux étrangers)</p> <p>>> Créé dans la lignée de l'encyclopédie collaborative en ligne Wikipédia, le Wiktionnaire, souvent décrié (cf. Sajous & al. 2014), reproduit dans bon nombre de ses entrées les articles de la huitième édition (1932-1935) du Dictionnaire de l'Académie française, qui est libre de droits. Force est de constater que le traitement du lexème dumping dans le Wiktionnaire rivalise en exhaustivité avec le TLF du point de vue de la description des sens, sans pour autant donner autant d'informations historiques ou étymologiques.</p>
--	---

2.3. Exploitation

Choisissez 3 ressources lexicales (version papier ou en ligne) et, selon le modèle présenté en 2.2., effectuez la recherche sur:

avatar, badiner, bagatelle, cryptomonnaie, dépaysement, émoji, entreprise, éphémère, exutoire, feuilleter, mise en scène, onirique, podcast, selfie

2.4. Outils de traitement automatique du lexique

Le traitement automatique du langage naturel (NLP) offre de nombreux cas d'**utilisation dans divers domaines**. Étudiez quelques-uns des cas d'utilisation les plus courants du NLP, puis complétez le tableau selon le modèle :

1. **Classification de texte**: Le NLP peut être utilisé pour classer automatiquement les documents en fonction de leur contenu. Cela peut être utile dans des domaines tels que la catégorisation des e-mails, la détection de spam, l'analyse des sentiments dans les médias sociaux, etc.
2. **Reconnaissance de texte**: Le NLP permet de convertir du texte non structuré en données structurées. Cela peut être utilisé pour extraire des informations à partir de documents, de factures, de formulaires, etc.
3. **Résumé automatique**: Le NLP peut être utilisé pour extraire les informations les plus pertinentes d'un texte et générer un résumé concis. Cela peut être utile pour résumer de longs articles, des rapports, des documents juridiques, etc.
4. **Traduction automatique**: Le NLP est utilisé pour traduire automatiquement du texte d'une langue à une autre. Les outils de traduction automatique utilisent des modèles de langage et des techniques de traitement du langage pour produire des traductions précises.
5. **Chatbots, voicebots ou callbots**: Le NLP est utilisé pour développer des assistants virtuels qui peuvent comprendre et répondre aux requêtes des utilisateurs de manière conversationnelle. Ces chatbots peuvent être utilisés dans le service client, les réservations, les recommandations de produits, etc.
6. **Analyse des sentiments**: Le NLP peut être utilisé pour analyser les sentiments exprimés dans un texte, que ce soit dans les médias sociaux, les critiques de produits, les enquêtes, etc. Cela permet de comprendre les opinions et les attitudes des utilisateurs.
7. **Extraction d'informations**: Le NLP peut être utilisé pour extraire des informations spécifiques d'un texte, telles que les noms, les dates, les lieux, les montants, etc. Cela peut être utile dans des domaines tels que l'extraction de données financières, l'analyse de contrats, etc.
8. **Analyse de la voix**: Le NLP peut être utilisé pour analyser la voix et la parole, ce qui permet de transcrire automatiquement des enregistrements audio, de détecter des émotions dans la voix, de reconnaître des commandes vocales, etc.

Domaine	Logiciel / outil	Bref descriptif
Classification de texte (textométrie / text mining)	Cogito Discover https://www.expert.ai/fr/logiciel-de-categorisation-de-documents/	<p>Cogito Discover permet d'ordonner les volumes croissants de documents, d'informations, d'actualités et d'e-mails gérés quotidiennement par les organisations, en les classifiant en fonction de leur contenu et de critères personnalisés.</p> <p>Grâce à une analyse sémantique automatique, Cogito Discover identifie les sujets primaires et secondaires des contenus, ainsi que d'autres éléments pertinents pour leur classification. Cogito Discover classe les textes, selon un arbre détaillé et personnalisable, qui peut compter des milliers de catégories. Les fonctionnalités de ce logiciel de catégorisation de documents peuvent également profiter aux flux de travail relatifs aux informations de l'entreprise avec un tri automatique des documents, basé sur l'interprétation de leur contenu.</p>
Reconnaissance de texte		
Résumé automatique		
Traduction automatique		
Chatbots, voicebots ou callbots		
Analyse des sentiments		
Extractions d'informations		
Analyse de la voix		

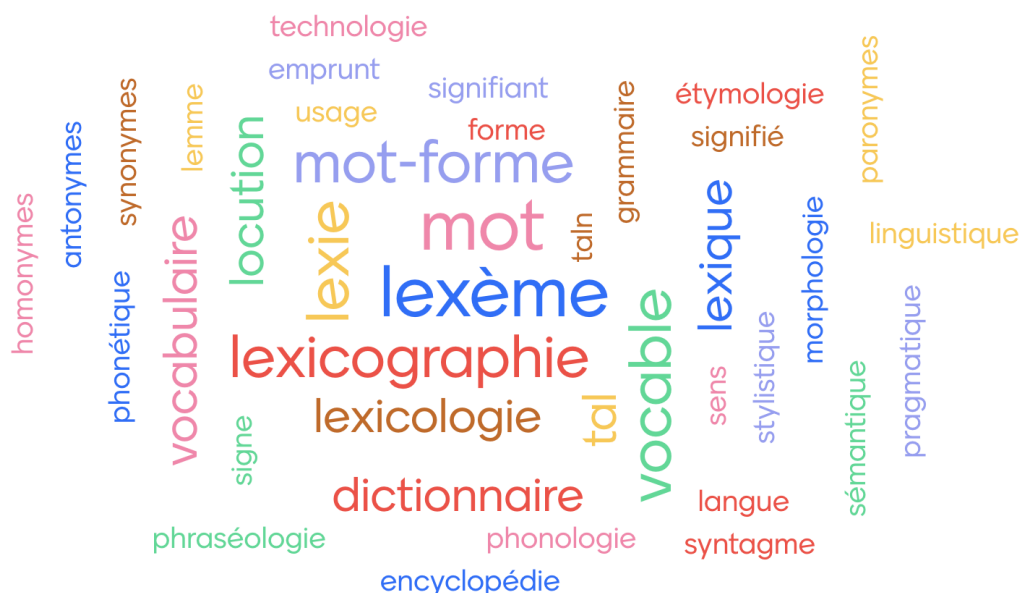
CM 3 > La problématique de la définition du mot.

Objectifs de la séance:

- Comprendre l'ambiguïté de la notion de "mot"
- Apprendre à identifier un mot-forme
- Se familiariser avec la notion de lexème et les notions voisines, les identifier et différencier

3.1. Entrée en matière

À partir du nuage de mots ci-dessous, faites des hypothèses sur les mots-clés de ce cours. Justifiez votre choix.



3.2. Définition du mot

Le mot est reconnu comme unité de base de la langue. Dans le domaine du vocabulaire, le mot représente une unité bien délimitée, un élément de construction, selon L. Cherba. Du point de vue lexicologique, le mot apparaît comme une unité concrète, différente des autres mots. On peut comparer le mot pris du point de vue lexicologique avec l'unité arithmétique concrète (1, 2, 3, 6, 8).

Reconnu comme unité de base, le mot n'a pourtant pas de définition généralement admise. Ch. Bally avait raison d'affirmer que "la notion de mot passe généralement pour claire, mais en réalité, c'est une notion des plus ambiguës qu'on rencontre en linguistique".

Ainsi, *Le Robert* propose de telles définitions du mot:

1. Chacun des sons ou groupes de sons (de lettres ou groupes de lettres) correspondant à un sens isolable spontanément, dans le langage; (*par écrit*) suite ininterrompue de lettres, entre deux blancs.

Une phrase de dix mots.

Les grands mots > les mots emphatiques.

Gros mot > mot grossier.

2. Élément du lexique, en tant que signe (opposé à *pensée*, à *réalité*...).

Les mots et les actes.

3. DANS DES LOCUTIONS

Phrase, parole: *Je lui en dirai, en toucherai un mot* > je lui en parlerai brièvement.

En un mot > en une courte phrase.

4. Court message.

Je lui ai glissé un mot sous sa porte.

5. Parole, énoncé, phrase exprimant une pensée de façon concise et frappante.

Mots célèbres, historiques.

6. Informatique: Séquence de caractères traités comme un seul bloc.

Un octet est un mot de huit bits.

Source: <https://dictionnaire.lerobert.com/google-dictionnaire-fr?param=mot>

L'ambiguïté du terme **mot** peut aussi être illustrée à partir de ces exemples [Polguère, 2016: 47] :

(1a) *Sa réponse tient en deux **mots**: « Sûrement pas! ».*

(1b) *« Suis », « es », « est », « sommes » ... sont des formes du même **mot**.*

Dans (1a) **mots** sont des signes linguistiques qui sont séparés à l'écrit par des espaces ou des marques de ponctuation, tandis que dans (1b) on se réfère à quelque chose de plus « abstrait », de plus général qu'une forme linguistique, d'où la nécessité de remplacer ce terme par des termes plus concrets que nous nous proposons d'étudier plus loin.

3.3. Mot-forme

Un **mot-forme** est un signe linguistique ayant les deux propriétés suivantes [Polguère, 2016: 49-51] :

1/ il possède une certaine autonomie de fonctionnement. Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous, il est possible de remplacer chacun des quatre mots-formes par d'autres mots-formes ayant la même valeur syntaxique.

Position 1	Position 2	Position 3	Position 4
<i>Le</i>	<i>chemin</i>	<i>est</i>	<i>encombré</i>
<i>Ce</i>	<i>passage</i>	<i>sera</i>	<i>libre</i>
<i>Un</i>	<i>couloir</i>	<i>devenait</i>	<i>bizarre</i>
Déterminant du nom	Sujet du verbe	Verbe principal	Adjectif attribut du sujet

Qui plus est, chaque mot-forme peut être employé dans d'autres contextes et on peut insérer dans la phrase d'autres mots-formes, e.g. *Ce chemin est libre.* ou *C'est un chemin ombragé.* ou encore *Mais le petit chemin ombragé est bien encombré aujourd'hui.*

2/ il possède une certaine cohésion interne, voilà pourquoi une insertion de mots-formes à l'intérieur des mots-formes eux-mêmes est impossible: *Le **cheombragémin** est **encombienbré*** ne fait aucun sens.

Les critères d'identification de mots-formes varient suivant la langue.

3.4. Lexie et lexème

Le **lexème** est une généralisation du signe linguistique de type mot-forme: chaque lexème de la langue est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes que seule distingue la flexion [Polguère, 2016: 51]. À titre d'exemple, on peut citer *route / routes; canal / canaux; lent / lente / lents / lentes; regarde / regardes / regardons / regardez / regardent.*

Le lexème – et donc le sens autour duquel il est construit – est un élément de base de connaissance lexicale et, à ce titre, un élément indispensable à l'apprentissage d'une langue étrangère. Le lexème est une entité de haut niveau qui se matérialise dans les phrases par des mots-formes spécifiques. Enfin, le lexème représente le cas type de la **lexie** (de l'unité lexicale).

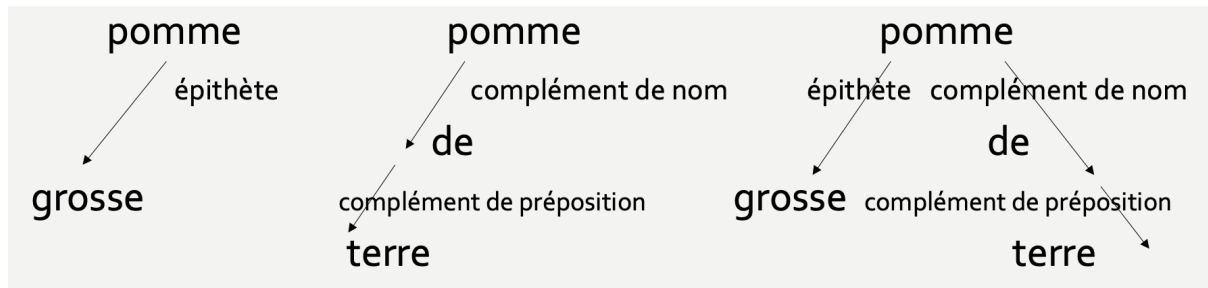
Une **lexie** est une unité fonctionnelle significative du lexique, comme **un mot simple (lexème)**, **une locution** ou **un proverbe**. Elle peut être **simple** (*chat, fourchette*) ou **composée de plusieurs mots** (*pomme de terre*).

Elle peut être désignée par différents termes tels que **item lexical**, **lemme**, **lexie**, **unité lexicale**.

Tous les lexèmes sont des lexies, mais toutes les lexies ne sont pas des lexèmes. À titre d'exemple, *potato* en anglais est une unité lexicale, un lexème associé à deux mots-formes, *potato* et *potatoes*. En français, *pomme de terre* n'est pas un lexème, mais une **locution**.

3.5. Locution

D'après A. Polguère, un **syntagme** est une suite linéaire de mots-formes qui sont tous connectés directement ou indirectement par des relations syntaxiques [Polguère, 2016: 54]. Ainsi, dans *j'épluche une grosse pomme de terre*, on peut distinguer



où *pomme de terre* est une locution figée, c.-à-d. un syntagme que le locuteur utilise comme un tout préconstruit.

Un syntagme tel que l'on le conçoit habituellement en combinant des éléments lexicaux est qualifié de "normal", e.g. *une grosse pomme*.

La **locution** représente donc un regroupement de syntagmes figés que seule distingue la flexion. Les syntagmes associés à une locution sont formellement constitués de mots-formes: *pomme de terre* et *pommes de terre* sont constitués de quatre mots-formes *pomme* / *pommes* / *de* / *terre*. Cependant, aucun de ces mots-formes pris individuellement n'est une des réalisations de la locution *pomme de terre*.

Du point de vue **fonctionnel**, on distingue les locutions:

- verbales: passer à tabac (*Ils l'ont passé à tabac en pleine rue.*);
- nominales: fruit de mer (*C'est un restaurant spécialisé dans les fruits de mer.*);
- adjectivales: en miettes (*Sa belle théière est en miettes.*);
- adverbiales: à cœur joie (*L'orchestre se lança à cœur joie dans une petite improvisation pour conclure le spectacle.*)

Du point de vue **discursif**, les locutions peuvent être:

- verbales: passer à tabac (*Ils l'ont passé à tabac en pleine rue.*);
- nominales: fruit de mer (*C'est un restaurant spécialisé dans les fruits de mer.*);
- prépositionnelles, emploi adjectival: en miettes (*Sa belle théière est en miettes.*);
- prépositionnelles, emploi adverbial: à cœur joie (*L'orchestre se lança à cœur joie dans une petite improvisation pour conclure le spectacle.*).

Ainsi, une **locution** est une entité de la langue apparentée au lexème qui est structurée autour d'un sens exprimable par un ensemble de syntagmes figés, sémantiquement non compositionnels, que seule distingue la flexion.

3.6. Vocable

Chaque lexie (lexème ou locution) est associée à un sens donné, que l'on retrouve dans le signifié de chacun des mots-formes ou syntagmes figés par lesquels elle s'exprime, mais certaines lexies entretiennent entre elles une relation formelle et sémantique privilégiée et appartiennent au même **vocable**. Par exemple, dans l'énoncé *Donne-moi un verre en verre, pas en plastique*, on retrouve 2 lexies:

VERRE 1 > matériau transparent cassable

VERRE 2 > type de contenant servant à boire et souvent fait de verre, au sens 1.

Un **vocable** peut être défini comme un regroupement de lexies qui sont associées aux mêmes signifiants et qui présentent un lien sémantique évident [Polguère, 2016: 69-70].

D'après Le Robert (2017), le vocable PORC contient 4 lexies:

PORC 1 = animal domestique

PORC 2 = individu sale

PORC 3 = viande de porc

PORC 4 = cuir fait de peau de porc

Les lexies d'un vocable sont appelées **acceptions** de ce vocable.

3.7. Bibliographie

1. Eluërd Roland. La lexicologie. Collection Que sais-je? – Paris: Presses Universitaires de France, 2000. – 108p. – Édition numérique, 2019.
2. Lehmann Alise, Martin-Berthet Françoise. Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie. 5^e édition. – Paris: Armand Colin, 2018. - 349p.
3. Polguère Alain. Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales. 3^e édition. – Canada: les Presses de l'Université de Montréal, 2016. – 382p.
4. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lexie/46920>
5. <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/lexie/>
6. <https://www.cnrtl.fr/definition/lexie>
7. <https://fr.wiktionary.org/wiki/lexie>

3.8. (Auto)évaluation

Pour chaque affirmation suivante, indiquez si elle est **vraie (V)** ou **fausse (F)**. Assurez-vous de justifier vos réponses en vous basant sur les informations fournies dans ce cours pour démontrer votre compréhension des concepts étudiés.

	V	F
1. Le mot est reconnu comme unité de base de la langue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Le mot est une unité concrète dans la langue et peut être comparé à une unité arithmétique concrète.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les mots célèbres et historiques sont des exemples de mots-formes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Le sens d'un lexème est exprimable par un ensemble de mots-formes ayant la même flexion.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Le lexème est une entité indispensable à l'apprentissage d'une langue étrangère.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Une locution est un regroupement de syntagmes figés qui sont sémantiquement compositionnels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les locutions ne peuvent pas être employées de manière adjectivale ou adverbiale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Un vocable est un regroupement de lexies qui sont associées aux mêmes signifiants, mais sans lien sémantique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CP 3 > Étude de cas : mot-forme, lexie, lexème, locution et vocable.

Objectifs de la séance:

- Systématiser ses connaissances autour de la notion de lexème et des notions voisines
- Mettre en pratique les principes de l'analyse lexicale

3.1. Systématisation

Complétez le tableau ci-dessous avec vos propres exemples:

Mots-formes	Lexèmes	Locutions	Vocables	Lexies

3.2. Approfondissement

1/ Analysez la phrase ci-dessous en termes de mots-formes. Illustrez de diverses façons l'autonomie de fonctionnement et la cohésion interne des mots-formes.

La grève des pilotes devrait échouer.

2/ Analysez la phrase ci-dessous en termes de lexèmes.

La grève des pilotes devrait échouer.

3/ La plupart des dictionnaires décrivent PARCE QUE comme une locution conjonctive. Démontrer pourquoi il serait justifié de la considérer, d'un point de vue synchronique, comme un lexème.

4/ Démontrez qu'il existe en français plusieurs lexies BOIS / CERCLE / MAIN / VOITURE.

5/ Démontrez que le syntagme en gras est l'expression d'une lexie COUP DE MAIN.

*Il m'a donné un **coup de main** pour refaire mon mur.*

6/ Démontrez que les deux mots-formes en gras dans la phrase ci-dessous appartiennent à deux lexies différentes du français.

*Pour sortir, il **pousse** la branche qui **pousse** près de la porte d'entrée.*

7/ Expliquez pourquoi le syntagme en gras dans *a/* n'est pas une locution verbale, contrairement au syntagme en gras dans *b/*.

a/ La Cour d'appel a cassé le jugement condamnant Jules à 15 ans de prison.

b/ C'est pas sympa de casser du sucre sur le dos de ta collègue.

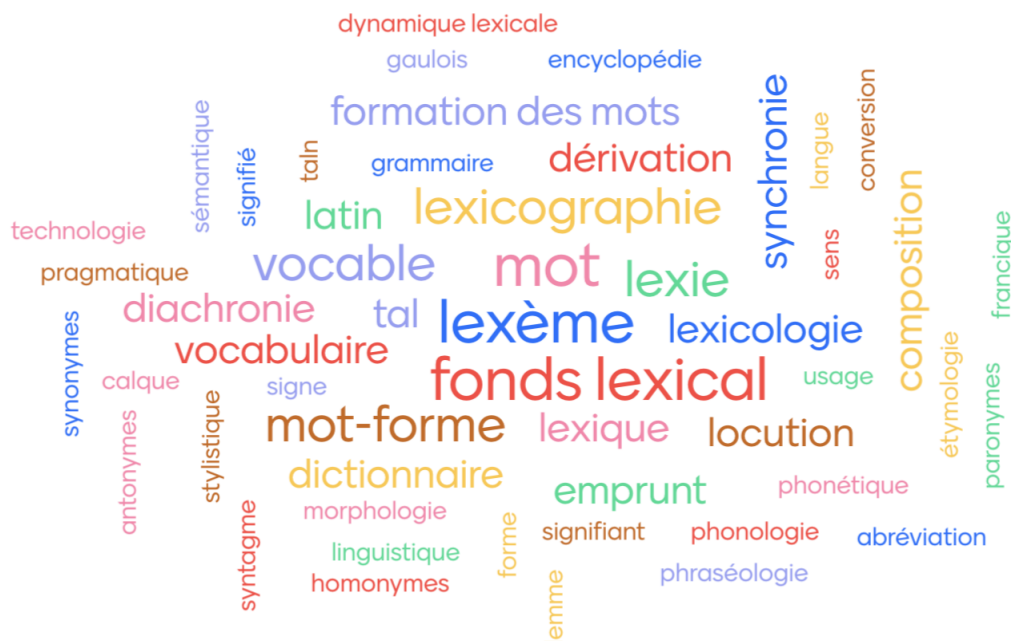
CM 4 > Le fonds lexical français en synchronie et diachronie. Évolution historique du lexique français.

Objectifs de la séance:

- Faire ressortir la différence entre la synchronie et la diachronie en linguistique
- Examiner les principales sources du lexique français et analyser leur contribution à la formation du fonds lexical essentiel
- Explorer les principaux mécanismes d'enrichissement lexical du français
- Comprendre la dynamique lexicale en linguistique

4.1. Entrée en matière

À partir du nuage de mots ci-dessous, faites des hypothèses sur les mots-clés de ce cours. Justifiez votre choix.



4.2. Synchronie et diachronie

Synchronie — terme qui a été introduit en linguistique par F. de Saussure (Genève, 1857-1913), formé du *synchronique*, emprunté au bas lat. *synchronus* “contemporain”, gr. $\sigma\upsilon\chi\rho\omicron\nu\varsigma$, même sens.

>> État de langue considéré à un point donné du temps en fonction de sa structure propre et sans référence à l'évolution qui a pu amener à cet état.

Diachronie — terme créé également par F. de Saussure, composé de *dia* du gr. $\delta\iota\alpha$ "à travers" et du rad. *chron* de $\chi\rho\omicron\nu\omicron\varsigma$ "temps" (*chronos*); suff. *-ie*.

>> Caractère des faits linguistiques considérés du point de vue de leur évolution dans le temps; succession de synchronies constituant l'histoire de telle ou telle langue.

Ainsi, du point de vue chronologique, la lexicologie se divise en **lexicologie synchronique ou descriptive** et **lexicologie diachronique ou historique**. La dernière s'occupe de l'évolution du vocabulaire alors que la lexicologie descriptive étudie le vocabulaire dans une période déterminée de la langue. Les données de la lexicologie historique permettent de mieux comprendre l'état actuel de la langue.

4.3. Fonds lexical essentiel

Les trois **sources principales du lexique français, le gaulois** (le substrat celtique), **le latin, le francique** (le superstrat germanique), forment le **fonds primitif du français**. Tous les mots issus du fonds primitif ont subi de nombreuses modifications au cours de l'histoire, aussi bien dans leur prononciation que dans leur orthographe.

Le fonds lexical du français se compose, dans sa partie essentielle (environ 90%), de mots d'origine latine. Le latin vulgaire a également fourni au français nombre de mots d'origine différente, absorbé par la langue à la suite des contacts du latin vulgaire avec les langues indigènes (e.g. le grec) lors des conquêtes de Rome au-delà de l'Italie. Les termes germaniques avaient pénétré dans le vocabulaire gallo-romain par suite des invasions germaniques.

Le fonds lexical essentiel

Mots d'origine latine (80-90%)	Mots d'origine francique	Mots d'origine gauloise
<p>la parenté: père, mère, frère, sœur, oncle, tante;</p> <p>les parties du corps: main, bras, pied, jambe, œil, nez, oreille;</p> <p>les phénomènes de la nature: vent, pluie, neige, ciel, terre, soleil;</p> <p>les animaux, les oiseaux: chien, chat, loup, vache,</p>	<p>la guerre, les sentiments d'un guerrier: étendard, guetter, hache, guerre, garder, haïr, hardi(r), flèche, écran, rang, escrime, maréchal, troupeau, frapper;</p> <p>adjectifs de couleur: bleu, gris, blanc;</p> <p>autres: chèche, jardin,</p>	<p>la nature:</p> <p>les animaux, les oiseaux: mouton, alouette, bièvre, bec, cheval;</p> <p>plantes: chêne, érable, bouleau, branche, bruyère;</p> <p>la maison: tonneau, balai, berceau, cabane,</p>

chèvre, poule, oie, éléphant; les jours de la semaine: lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche.	fauteuil, gant, garçon, soupe, renard; préfixe mé- : mépriser (mi ß en allemand).	cloche, ruche; verbes: aller, battre, briser, changer, craindre; autres: boue, petit.
---	---	---

Source: Божко І. С. Lexicologie française. – Суми : СумДПУ імені А.С. Макаренка, 2021. – 106 с. - С.13-14.

Le fonds usuel du lexique français, y compris les éléments grecs, celtiques et germaniques, est constitué par les mots-racines de formation populaire, tels que *terre, ciel, homme, femme*; des dérivés et des composés à usage général: *crier, aller, enfant, pomme de terre*. Les mots-outils y entrent de même qu'une quantité de locutions phraséologiques (*avoir faim, prendre froid, avoir froid*). Le fonds usuel du lexique français se caractérise par sa stabilité et sa vitalité, par son caractère national. Ses éléments essentiels restent dans sa langue durant de longs siècles, depuis l'époque de la romanisation de la Gaule jusqu'à nos jours. Pourtant, le fonds usuel du français d'aujourd'hui est considérablement plus riche que celui de l'ancien français, le lexique d'une langue se trouvant en état de modification perpétuelle, conditionnée, tout d'abord, par les changements dans la vie sociale et culturelle de la France, par le progrès de la mentalité humaine.

4.4. Enrichissement lexical du français

L'enrichissement lexical du français s'effectue généralement par la **formation des mots nouveaux** et l'**emprunt** aux autres langues - deux processus dont l'intensité varie selon l'époque. À titre d'exemple, au cours de l'époque féodale, le français vit presque exclusivement sur son propre fonds et se renouvelle, se développe avec ses propres ressources. À la Renaissance (XVI s.), on constate un afflux abondant des lexèmes d'origine italienne, aux XVIII-XX ss. et jusqu'à nos jours ce sont des anglicismes qui imprègnent le lexique et la morphologie du français.

Les voies de **formations nouvelles**, purement françaises, sont multiples:

- **la dérivation**

La dérivation consiste soit dans l'adjonction d'un ou de plusieurs affixes à partir d'une base ou d'un mot déjà formé (**affixation**), soit, au contraire, dans leur effacement (**dérivation régressive**), e.g. *marche(r) > marche*; *oublie(r) > oublié* (effacement de -(e)r). Parmi les affixes figurent les préfixes (à l'avant du mot), les interfixes (à l'intérieur du mot) et les suffixes (à la fin du mot).

Voici quelques exemples de mots :

avec préfixe : *irrégulier (ir-), surpasser (sur-), mécontente (més-), viticulture (viti-)* ;

avec interfixe : *criailler (-aill-), trotter (-in-), méthanol (-an-), berrichon (-ch-)* ;

avec suffixe : *chevreau* (-eau), *jobine* (-ine), *cinémathèque* (-thèque), *tendinite* (-ite).

On parle généralement de **dérivation propre** quand le mot dérivé appartient à la même catégorie grammaticale que le mot dont il dérive: ainsi, *amoral* est-il un adjectif, tout comme *moral* dont il dérive (comparer: *défaire* < *faire*, *impardonnable* < *pardonnable*, *façadisme* < *façade*).

La **dérivation impropre** correspond à l'inverse: l'adverbe *concrètement*, par exemple, dérive de l'adjectif *concret*, l'adjectif *industriel* du nom *industrie*, etc.

• la composition

Les mots composés sont constitués d'éléments dont l'ordre n'est pas modifiable, et qui forment ensemble une unité du lexique indivisé. Les éléments constitutifs des mots composés se révèlent soit détachés par un blanc graphique (*poil à gratter*, *vert olive*), soit amalgamés (*porte-manteau*, *entracte*), soit reliés par un trait d'union (*aide-mémoire*, *arrière-cour*).

Les mots composés sont issus de plusieurs types de combinaisons:

a) *vinaigre* (nom - adjectif), *petit pois* (adjectif - nom), *chou-fleur* (nom - nom), *madame* (déterminant - nom), *sourd-muet* (adjectif - adjectif);

b) *savoir-faire*, *oui-dire* (verbe - verbe), *appuie-tête* (verbe - nom), *machine à coudre* (nom - opérateur - verbe), *soi-disant* (pronom - verbe);

c) *avenir*, *bien-être* (opérateur - verbe), *presqu'île* (opérateur - nom), *faute de* (nom - opérateur), *aussitôt que* (opérateur - opérateur);

d) des mots tels que *puériculture*, *équithérapie*, *graphologie*, *encyclopédie*, *télétravail* et *cacophonie*, en lien avec les besoins de désignation des sciences et techniques, sont appelés composés "savants" (le plus généralement constitués à l'aide d'éléments grecs ou latins).

• la conversion

Celle-ci renvoie à la possibilité, pour certaines formes de mots, voire des combinaisons de mots, d'être reprises telles quelles dans des emplois propres à d'autres catégories:

a) l'adverbe *pourquoi* peut être employé comme un nom: *je ne saisis pas vraiment le pourquoi de votre venue*;

b) la conjonction *si* est nominalisée, et s'inscrit même dans une expression: *avec des si, on referait le monde!*;

c) *on-dit* correspond à un groupe verbal ici nominalisé: *ne vous souciez pas des on-dit*;

d) la forme verbale *change* (forme au présent de l'indicatif, 3^e personne du sg) s'est convertie dans un nom : *à quel moment vous rendra-t-il le change?*;

e) *excepté* est un participe passé converti en préposition: *tout le monde viendra excepté lui*;

f) *bas* est un adjectif recatégorisé en adverbe: *veuillez parler tout bas*;

g) les *participes présents* ont fourni de multiples adjectifs verbaux (*déconcertant-e-s, désopilant-e-s*), mais aussi des prépositions (*suivant votre avis / concernant Marcel*), voire des noms (*lieutenant < lieu-tenant*).

• -l'abréviation

L'abréviation correspond à deux principaux mécanismes, lesquels aboutissent au fait que le mot (de forme simple ou composée) est abrégé d'une partie de sa consistance:

a) le mot est **tronqué** (*auto < automobile; photo < photographie; M. < monsieur; 3ème / 3^e < troisième; chap. < chapitre ; Cie < compagnie*);

b) le mot se réduit à **un sigle** (*ESR < Enseignement Supérieur et Recherche; BD < bande dessinée; r-d-c < rez-de-chaussée; R.U. < Royaume-Uni*).

• locutions phraséologiques

On définit les locutions phraséologiques comme les groupes des mots plus ou moins figés qui fonctionnent dans le discours, comme les unités nominales qui se caractérisent par une transformation sémantique totale ou partielle de leurs éléments.

Selon la conception de Ch. Bally, on distingue trois types essentiels de groupes de mots: des groupes de mots libres, des groupes de mots usuels et les unités phraséologiques. Ils se distinguent par le degré de leur cohésion.

1. **Les groupes de mots libres** sont instables, se forment dans le discours et ont les associations occasionnelles:

meilleur livre (найкраща книга)

personnage attrayant (привабливий герой)

contenu fascinant (цікавий за змістом)

histoire captivante (захоплююча розповідь)

2. **Les groupes de mots usuels** ou **séries phraséologiques** tels que:

grièvement blessé (тяжко поранений)

chaleur suffocante (задушлива спека)

avoir de la chance (мати успіх)

3. **Les unités phraséologiques** sont figées, non analysables, ne peuvent pas se séparer et n'ont de sens que par leur réunion:

vivre comme chien et chat (жити як кішка з собакою)

avoir maille à partir à qqn (не ладнати з кимось)

sans coup férir (як раз плюнути)

Pour ce qui est des **emprunts lexicaux**, on en compte quatre types, à savoir:

1. l'**emprunt intégral** est un emprunt de la forme ou du sens, et ce, sans adaptation à la langue emprunteuse ou avec une adaptation minimale;
2. l'**emprunt hybride** est un emprunt de sens, dont la forme est seulement en partie empruntée;
3. le **faux emprunt** a l'apparence d'un emprunt intégral, mais on ne trouve toutefois pas d'attestation de ce terme dans la soi-disant langue prêteuse. Autrement dit, il peut s'agir d'un terme utilisé en français et dont la forme semble tout droit issue de l'anglais, mais pour lequel on ne trouve aucune trace en anglais;
4. le **calque**. On distingue trois sous-catégories de calques:
 - un calque **morphologique** permet d'intégrer un sens étranger au moyen d'une forme souvent traduite de façon littérale,
 - un calque **sémantique** donne un sens étranger à un mot qui existait déjà dans la langue emprunteuse,
 - un calque **phraséologique**, quant à lui, intègre un sens étranger dans la langue emprunteuse par la traduction d'expressions ou de locutions figées.

Un anglicisme est un mot ou une locution emprunté(e) à la langue anglaise et utilisé(e) dans une autre langue, sans être encore bien intégré dans le vocabulaire de celle-ci. En général, ils possèdent des synonymes. L'anglicisme naît soit de l'adoption d'un mot anglais par suite d'un défaut de traduction, même si un terme équivalent existe dans la langue du locuteur, soit d'une mauvaise traduction, comme le mot à mot.

L'anglicisme lexical est un emprunt direct à la langue anglaise.

L'anglicisme sémantique est l'attribution d'un sens proprement anglais à un mot qui existe déjà dans la langue française. Il est aussi appelé faux-ami et découle très souvent d'une erreur de traduction, p.ex. *définitivement* (*definitely*) dans le sens de *certainement*, *assurément*.

Pour éviter le recours à l'utilisation de termes étrangers, la *Commission générale de terminologie et de néologie* a pour mission première de créer des termes et expressions nouveaux pour combler les lacunes du vocabulaire français et de désigner en langue française les concepts et les réalités qui apparaissent sous des appellations étrangères.

4.5. Dynamique lexicale

Dans l'optique du noyau et de la périphérie lexicale, la **dynamique lexicale** est abordée, chez Tournier & Tournier [Tournier & Tournier, 2017: 117-118] dans la perspective des quatre ensembles sur lesquels repose la lexicogenèse (l'étude de la formation des mots): le lexique réel, le lexique potentiel, le non-lexique et le

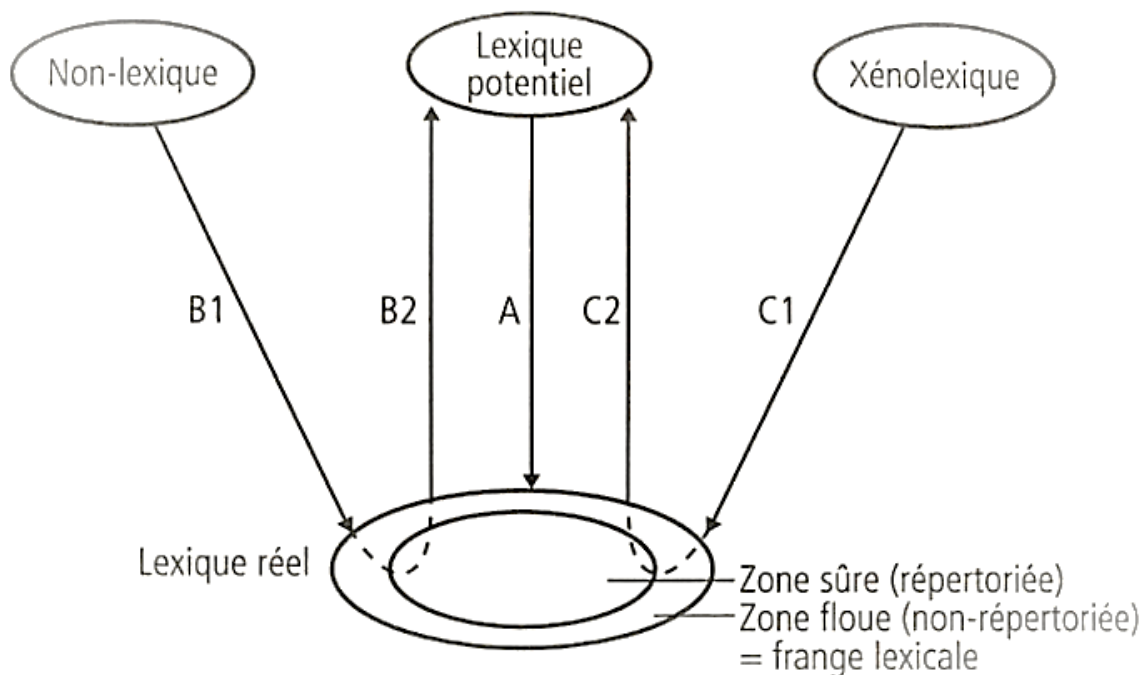
xénolexique. Entre eux s'effectue des mouvements et échanges qui aboutissent au renouvellement du lexique en synchronie dynamique:

a) **le lexique réel** est l'ensemble des lexies réalisées, à partir duquel on peut induire les règles lexicogéniques en usage. Il comprend une zone sûre, constituée des lexies répertoriées, et une zone floue, ou frange lexicale, constituée des lexies réalisées, mais non répertoriées dans les dictionnaires;

b) **le lexique potentiel** est l'ensemble des lexies non réalisées (peu fréquents dans l'usage, compréhensible) mais possibles selon les règles lexicogéniques en usage (ce type de lexique est souvent nommé lexique en puissance pour son caractère incalculable);

c) **le non-lexique** est l'ensemble des lexies impossibles (dans un état de langue donné, ce lexique "attend" le changement des règles lexicogéniques pour tenter de pénétrer dans le lexique réel);

d) **le xénolexique** est l'ensemble des lexiques réels des autres langues, qui peuvent être empruntés par le français et, une fois implantés, fournir le lexique potentiel créé à partir de leur base (e.g. *un tweet* > *tweeter*, *retweeter*, etc.).



Visualisation de la dynamique lexicale selon Tournier & Tournier, 2017

La flèche A représente la voie suivie par les lexies possibles lorsqu'elles se réalisent. Le plus souvent, elles séjournent un certain temps dans la frange lexicale, avant d'être ensuite admises dans la zone sûre, c'est-à-dire quand elles entrent dans l'usage de la plupart des locuteurs de la langue, à quoi devrait réagir la récolte des nouveaux mots par les dictionnaires actualisés (ce qui n'est pas toujours immédiat).

L'apparition des néologismes ne doit pas être comprise comme un fait isolé. Le moteur de la nouveauté est le mécanisme qui est mis en jeu, et non pas un mot. Ce dernier n'est que le produit de ce mécanisme qui est reconnaissable dès que plusieurs mots entrent dans le lexique réel.

4.6. Bibliographie

1. Божко, І. С. Lexicologie française. Лексикологія французької мови : навчально-методичний посібник з лексикології для студентів III курсу / І. С. Божко, Я. А. Баранцев. – Суми : СумДПУ імені А. С. Макаренка, 2021. – 106с. - URL: [https://repository.sspu.edu.ua/bitstream/123456789/10775/3/lexicologie \(1\).pdf](https://repository.sspu.edu.ua/bitstream/123456789/10775/3/lexicologie%20(1).pdf)
2. Смуциньська І.В. Французька лексикологія (Навчальний посібник). – К.: Видавничий дім Дмитра Бураго, 2015. – 600 с. LEXICOLOGIE FRANÇAISE. Manuel.. С. 8-30.
3. Федорова Л.О. Курс лексикології французької мови: Навчальний посібник / В.Г. Куликова, Л.О. Федорова. – К.: Вид. центр КНЛУ, 2003. – 186 с.
4. Bally Ch. Linguistique générale et linguistique française / Ch. Bally. – Berne: Francke, 1932. – 253
5. Histoire de l'emprunt en français. - URL : [https://idus.us.es/bitstream/handle/11441/128131/Maqueda Galán, Carmen - Histoire des emprunts en français.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://idus.us.es/bitstream/handle/11441/128131/Maqueda_Galán,_Carmen_-_Histoire_des_emprunts_en_français.pdf?sequence=1&isAllowed=y)
6. Polická Alena. Initiation à la lexicologie française. - Brno: Masarykova univerzita, 2014. - 167p.
7. Tournier Nicole & Tournier Jean, Dictionnaire de lexicologie française. - Paris: Ellipses, 2017. - 368p.
8. Walter Henriette. L'aventure des mots français venus d'ailleurs. - Paris: Laffont, 1997.
9. Walter Henriette. Le Français d'ici, de là, de là-bas. - Paris: Laffès, 1998.
10. Walter Henriette. Honni soit qui mal y pense: L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais (The incredible love story of French and English). - Paris: Laffont, 2001.
11. Walter, Henriette.. .Langues d'ici et d'ailleurs - Paris: Robert Laffont.. 2021. 1164p.
12. <https://studfile.net/preview/11138374/>
13. https://www.editions-ellipses.fr/PDF/9782340000445_extrait.pdf
14. <https://traductionquebec.com/domaine-de-la-traduction/les-differents-types-emprunts-linguistiques/>

4.7. (Auto)évaluation

Pour chaque affirmation suivante, indiquez si elle est **vraie (V)** ou **fausse (F)**. Assurez-vous de justifier vos réponses en vous basant sur les informations fournies dans ce cours pour démontrer votre compréhension des concepts étudiés.

	V	F
1. La lexicologie synchronique s'intéresse à l'évolution du vocabulaire dans le temps, tandis que la lexicologie diachronique étudie le vocabulaire dans une période spécifique de la langue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Le fonds lexical essentiel du français se compose principalement de mots d'origine francique et gauloise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 3. Les termes germaniques ont pénétré dans le vocabulaire gallo-romain à la suite des invasions romaines au-delà de l'Italie. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Le fonds usuel du lexique français comprend des éléments grecs, celtiques et germaniques, ainsi que des mots-racines de formation populaire. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 L'enrichissement lexical du français peut se faire uniquement par la formation de nouveaux mots, sans avoir recours à l'emprunt à d'autres langues. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Pendant l'époque féodale, le français a surtout puisé dans son propre fonds pour se renouveler et se développer. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Au XVIe siècle, le français a connu un afflux abondant de lexèmes d'origine italienne. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. Le lexique potentiel en lexicologie regroupe les lexies réalisées mais impossibles selon les règles lexicogéniques en usage. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. Le xénolexique est l'ensemble des lexies réelles des autres langues qui peuvent être empruntées par le français. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

CP 4 > Les emprunts lexicaux et leur impact sur la langue française.

Objectifs de la séance:

- Identifier les mots empruntés à d'autres langues en français, préciser leur langue d'origine
- Classifier les emprunts
- Remplacer les emprunts par les équivalents français

4.1. Mise en route

Lisez l'article et complétez le questionnaire ci-dessous:

Étymologie

ou comment le français emprunte des mots aux autres langues

La langue française, au cours des siècles, s'est enrichie de tous les courants qui ont marqué son histoire. Les mots ont voyagé avec le commerce et les échanges, transformés et adoptés en français.

C'est plus facile encore pour l'amoureux des langues étrangères, il ne sera pas surpris de retrouver des mots italiens, allemands, espagnols, arabes et surtout anglais... sans oublier tous les termes hérités des autres langues (...).

Voici quelques exemples de termes dont le sens est exactement le même que dans la langue d'origine avec une prononciation et une orthographe quasiment identiques.

En italien, vous chantez le *belcanto* et allez à l'opéra écouter un *oratorio*. Le chef d'orchestre indique les mouvements: *allegro*, *allegretto*, *largo*, *vivace* et le chœur comprend des *soprani*, des *altos*, des *ténors* et... des basses (mot bien français). Tout cela indique que nos aïeux aimaient aller découvrir les maîtres de musique en Italie.

En allemand, au laboratoire, vous utilisez du *cobalt*, du *zinc*, du *cadmium* ou de la *calcite*, vous ouvrez le *vasistas* (*Was ist das*) et rêvez d'aller danser une *valse*, boire un *vermouth*, un *sylvaner* et du *kirsch*. Vous irez ensuite manger des *röstis*, mais pas d'*ersatz* dans votre *frichti*. Un bon match de *handball* et vous aurez tout digéré.

En espagnol, vous pouvez toujours *palabrer*, dire que vous adorez le *chorizo*, la *paella*, et les *cacahuètes* ou les plats créoles, surtout à la *vanille*. Vous pouvez porter le *poncho* ou la *mantille*, sans manquer de penser aux *toréadors* et de faire la *ola*. Pour la *sérénade*, sur un air de *guitare*, vous dansez la *habanera* ou la *séguedille*, le *fandango* ou le *flamenco*. Mais gare aux *moustiques* qui pourraient gâcher votre soirée.

En arabe, vous ferez la *nouba* mais c'est *kif-kif* pour manger *couscous*, *tajine*: vous y trouverez toutes sortes de douceurs comme l'*abricot*, le *safran* arrosé d'un *sirop* ou de *café*, mais doucement, sinon il faudra appeler le *toubib*.

En anglais, c'est OK, pas de *stress*, un *steak* après un bon *cocktail*, avant un *milkshake* siroté sur le *rocking-chair*... doucement, il faudra reprendre le *ferry*, à moins d'aller danser le *foxtrot* ou le *rock'n'roll*, écouter du *jazz* ou du *blues* et s'offrir un *match* de *rugby* ou de *tennis* à Wimbledon. Mais mettez le *warning*, vous aurez tout de même le *spleen*.

En hollandais, vous prendrez à *bâbord* une bière qui ne sera pas *frelatée*, vous trinquez avec les *matelots* sur le *brick* qui vous conduira à Amsterdam où la *kermesse* amuse les gens sur les boulevards qui regardent passer les mannequins ornés de longs rubans. Vous retiendrez bien sûr tous ces mots *en vrac*.

Source: <https://www.francaisfacile.com> - le site pour apprendre le français
(test n°85370)

Questions

1. Quelquefois, le soir, mais avec modération, je bois de l'alcool de cerise: du _____ (mot allemand).
2. Les danseuses se masquent le visage de leur _____ (foulard, mot espagnol).
3. Pour traverser la Manche, on a le choix entre le tunnel ou le _____ (bateau, mot anglais).
4. Le célèbre concerto d'Aranjuez est un _____ (mouvement lent, mot italien).
5. Les écoles organisent en juin une _____ (fête, mot hollandais).
6. L'enfant en rentrant de l'école retrouve tous ses jouets en _____ (désordre, mot hollandais).
7. Que l'on dise bazar ou désordre, c'est _____ (pareil, mot arabe).
8. Il est formellement interdit de _____ les vins ou les alcools en ajoutant du sucre (altérer, mot hollandais).
9. Pavarotti est un célèbre _____ (chanteur dans le registre aigu, mot italien).
10. Les Québécois disent plus volontiers chaise berçante pour _____ (chaise à bascule, mot anglais).
11. Pour distinguer tribord de _____, (côté gauche du bateau, mot hollandais) on pense tri-droite.

12. Les 'Experts' ont été champions du monde et médaillés d'or aux jeux olympiques de _____ (sport de balle à la main à sept joueurs par équipe, mot allemand).

13. Si l'amoureux transi n'est pas venu chanter aux aurores son aubade, il viendra sans doute ce soir chanter sa _____ (chanson, en espagnol).






14. De tous les groupes _____ (type de musique, mot anglais), les Beatles restent pour lui les meilleurs.

15. Après un tel exercice, j'espère que vous n'avez pas besoin de _____ (médecin, en arabe).

4.2. Identification

Soulignez dans le texte ci-dessous les 16 mots que le français a empruntés à d'autres langues, puis classez-les sous les drapeaux de leur pays d'origine.

Son Altesse royale est un drôle de loustic, car il est toujours vêtu d'un short rose et de soquettes jaunes.	4
Ce mardi, son majordome a sorti la calèche tirée par deux poneys.	3
Il lui a donné sa redingote à enfiler pour aller manger dans une pizzeria très connue.	2
Pour commencer, son Altesse a bu un minestrone, puis mangé des macaronis. Ensuite, il a fait un petit break pour lire les dernières news du journal.	5
Comme il avait encore faim, il a commandé un coq au vin. Mais non, c'est une blague ! Il a pris un excellent tiramisù comme dessert.	2

L'italien	L'espagnol	Le néerlandais	L'allemand	L'anglais
				

Source: <https://www.edunet.ch/archives/act010/emprunts2/index.html>

4.3. Utilisation

A. Complétez les énoncés par un mot que le français a emprunté à une autre langue. Puisez dans le réservoir ci-dessous. À chaque fois, précisez la langue d'origine du mot.

Réservoir

Bus – röstis – sandwich – bulldozer – castagnettes – bravo – handball – salsa – salami – rumba – match – valse – tortellinis – ravioli – flamenco – graffitis

1. Mon voisin travaille sur un chantier, il conduit un _____.
2. Nous allons à la patinoire à pied. Heureusement, nous revenons en _____.
3. Mon frère a cuisiné des _____, moi, je préfère les _____.
4. Après l'école, je vais à mon entraînement de _____, samedi, nous aurons un _____.
5. Le son des _____ le rythme de la chanson.
6. Préférez-vous danser le _____ ou la _____ ?
7. Pour son pique-nique, Lise prépare un _____ au _____.
8. _____ ! Tu as très bien réussi ton exercice.
9. Ce mur est couvert de _____.

B. Remplacez les mots ou les expressions soulignés par un mot du réservoir. À chaque fois, précisez la langue d'origine du mot.

Réservoir

Girafe – parking – al dente – accordéon – moustache – week-end – lampion – hase – canari – gribouiller – football – spaghetti – aquarelle – poney – paquebot

1. Je joue du piano à souffler.
2. Cette fin de semaine, j'ai joué à la balle au pied.
3. La femelle du lièvre creuse son terrier.
4. L'été prochain, je ferai une croisière sur un grand bateau.
5. Il y a de nombreuses voitures sur cet emplacement de stationnement.
6. Mon petit frère a dessiné pleins de traits sur mon cahier.
7. Au manège, j'ai monté un cheval de petite taille.
8. J'ai reçu un petit oiseau jaune qui sifflote.
9. Les ficelles de pâte sont juste cuites.
10. Je dessine à la peinture à l'eau.
11. Dans la savane, l'herbivore à long cou broute les feuilles des arbres.
12. Il a laissé pousser des poils sous son nez.
13. Au 1^{er} août, nous allumons des lanternes avec une bougie à l'intérieur.

C. Soulignez les mots qui peuvent être remplacés par un mot de la liste. Récrivez les phrases avec les mots empruntés. À chaque fois, précisez la langue d'origine du mot.

Réservoir de mots empruntés

Pizza – poney – week-end – tiramisu – bière – bouquin – football – spaghettis – paella – chipolatas

1. Le samedi et le dimanche, je vais souvent skier.
2. J'aime lire un bon livre.
3. Papa fait griller des petites saucisses blanches sur le feu.
4. Dimanche dernier, nous sommes allés manger une tarte au fromage et à la tomate au restaurant.
5. Mon plat préféré est "les pâtes longues et fines" à la sauce tomate.
6. Paul et Anne jouent au ballon avec leurs pieds.
7. Ce dessert au café et à la crème est délicieux.
8. Maman aime beaucoup le plat de riz jaune avec de la viande et du poisson.
9. Les enfants ne peuvent pas boire cette boisson couleur miel qui fait de la mousse quand on la verse dans un verre.
10. Marie donne à manger à son cheval de petite taille.

Source: <https://www.edunet.ch/archives/act010/emprunts2/index.html>

4.4. Classification

Classifiez les emprunts ci-dessous selon les quatre catégories proposées:

staff, lobby, feedback, coach, challenge, shopping, dopage, focuser, coach de vie, tennisman, supermarché, gradué, réaliser, pratiquer, performer, avoir les bleus, contre-la-montre.

l'emprunt intégral	l'emprunt hybride	le faux emprunt	le calque

4.5. Anglicismes

Pour chaque anglicisme du questionnaire, choisissez de la liste ci-dessous son équivalent français qui convient, précisez de quel type d'emprunt il s'agit, de quel domaine ils relèvent.

Réservoir

une boîte aux lettres - une mise à niveau - un ordinateur portable - une liste de diffusion rétroaction - un bloc-notes - un octet - une police de caractères - une toile d'araignée mondiale - un signet - un dialogue en ligne - une page d'accueil - un répertoire - une base de données - nouvelle adaptation - un moteur de recherche - un ordinateur individuel - une pièce jointe - un forum - une passerelle - une infolettre - un écran tactile - une page sur la toile - un courriel - remue-méninges - un rétrolien - un téléchargement à partir d'un autre ordinateur - un ordinateur de poche - un internaute - une cybercaméra - une frimousse - une foire aux questions - un téléchargement vers un autre ordinateur

Anglicisme	Équivalent français	Type d'emprunt / Domaine
▶ Chat		
▶ Downloading		
▶ Brainstorming		
▶ Newsletter		
▶ Remake		
▶ Weblog (ou Web blog ou blog)		
▶ Trackback (ou trackback link)		
▶ Frequently asked questions (ou FAQ)		
▶ Mail box		
▶ World Wide Web (ou WWW ou Web)		
▶ Database (ou data base)		
▶ Web page (ou webpage)		
▶ E-mail		
▶ Webcam (ou Webcamera)		
▶ Mailing list		
▶ Gateway		
▶ Bookmark		

▶ Pocket computer		
▶ Uploading		
▶ Personal computer		
▶ Font		
▶ Search engine		
▶ Emoticon (ou smiley)		
▶ Directory		
▶ Attachment file (ou attachment)		
▶ Upgrade		
▶ Touch screen		
▶ Byte		
▶ Home page (ou homepage)		
▶ News group		
▶ Laptop (ou lap top)		
▶ Feedback		
▶ Cybernaut		

Source: <https://www.espacefrancais.com/quiz/divers/anglicismes-informatique/exercice.html>

La norme d'usage, c'est ce qui se dit dans des conditions sociales données. Il n'y a pas de jugement de valeur, pas de norme unique: on parle seulement ce qui est standard (statistiquement habituel) ou non standard (statistiquement inhabituel), en tenant compte de la diversité des normes géographiques, sociales, etc., qui régissent les usages des locuteurs.

La norme peut être:

- **objective** et observable, c.-à-d. celle qui renvoie à l'idée de fréquence de l'usage et de tendance (l'adjectif lié à *norme* est *normal*);
- **prescriptive**: "on dit", "on ne dit pas";
- **subjective** qui renvoie à l'idée de jugements de valeur et de conformité (l'adjectif lié à *norme* est *normé* ou *normatif*). La norme subjective impose aux locuteurs une contrainte collective à laquelle ils adhèrent fortement, qui donne lieu à des jugements de valeurs constitutifs de leur attitude courante, quelle que soit leur propre attitude de parler.

Les **institutions normatives** sont l'État, l'Académie française et autres institutions, les élites, les professionnels de la langue et les enseignants.

Variations

Même si, à un moment donné, la langue est un système stable, elle ne cesse de se diversifier. Il existe plusieurs facteurs qui favorisent l'apparition d'une variété de langue (région, histoire, politique, contexte, environnement, etc.).

Le français, lui aussi, se renouvelle, se réinvente, se transforme et n'hésite plus à transgresser les règles, devenant ainsi une langue multiple et changeante qui s'adapte au monde moderne et aux réalités culturelles.

Les variations sont situées par rapport à la norme (= usage "normatif", prescriptif de la langue).

Dans toutes les sociétés et pour toutes les langues, on peut observer une variabilité de formes qui se manifeste sur tous les plans (phonétique, morphologique, syntaxique, lexical, discursif, pragmatique). L'**hétérogénéité** des formes linguistiques est constitutive de la notion même de langue (il n'y a aucune langue qui ne soit fortement diversifiée) [Gadet, 2003 : 94].

Il existe plusieurs **types de variations** possibles, à savoir la variation:

historique, qui reflète l'évolution de la langue aussi bien sur le plan phonétique que sur le plan du sens;

géographique dont les exemples sont l'accent, la prononciation du e caduc, les différences de lexique... On parle de ce fait de **régiolecte**. Cela vaut pour les différentes régions françaises mais aussi pour les pays francophones (Canada, Belgique, etc.). En voici quelques exemples: *canadismes*: "courriel" ("mél." ou "mail"), "le bosse", "la bus" (l'autobus), "boîte à malle" (boîte aux lettres), "poste à gaz" (station d'essence), "cotteur" (chaîne de trottoir), "une froc" (manteau), "un bas

de soute” (un pantalon de neige), “faire simple” (faire le pitre), “jigon” (un idiot), “une toc” (un chardon); le Québec et la Belgique ont tendance à féminiser les nouveaux noms, tandis que la France a tendance à les masculiniser;

sociale qui dépend de l’âge, des études, de la profession, de l’implantation rurale ou urbaine... Cette variation peut être un facteur de valorisation ou de discrimination. On parle de **sociolectes** pour la position sociale et de **technolectes** ou du **jargon professionnel** pour la profession. L’**argot** est une variation sociale, qui dénote un usage socialement marqué du vocabulaire, incompréhensible pour les non-initiés.

individuelle. Chaque personne a sa propre façon de parler (CSP, culture, ancrage régionale, caractéristiques physiologiques). On peut reconnaître une personne seulement en l’entendant. On parle alors d’**idiolecte**.

situationnelle. Le langage varie en fonction des interlocuteurs, de l’objet du discours, de la visée pragmatique. La variation situationnelle inclut des registres de langue dont on parlera plus en détail.

Dans la typologie des variations selon les usages rentrent les phénomènes de variation liés aux situations dans lesquelles les locuteurs se trouvent à communiquer: en effet, ils adopteront différents styles selon les rapports qu’ils entretiennent avec les interlocuteurs, ou selon le degré de formalité demandé par la situation de communication (variation diaphasique). On parle alors de **registres de langue** (manière d’utiliser la langue) ou de **niveau de langue** (ensemble des habitudes de langage d’une personne liées à son appartenance sociale, son degré de culture et l’image qu’elle veut donner d’elle-même; le niveau détermine la capacité à faire face à des situations de communication: un “bon niveau” veut dire que la personne maîtrise plusieurs registres de langue). On en distingue quatre, à savoir:

registre	autres dénominations	caractéristiques	usage / exemples d’usage
soutenu	soigné, recherché, élaboré, châtié, cultivé, tenu, littéraire	lexique précis, rare, syntaxe soignée	typique des écrits littéraires, souvent utilisé dans les situations de communication formelle; un orateur peut parler du <i>bleu du firmament</i> au lieu de parler tout simplement du <i>ciel</i> ; un orateur peut également utiliser des figures de style, e.g. la métaphore pour exprimer son propos

standard	non marqué, courant, commun, usuel, correct	considérée comme correcte en toute circonstance (ni trop recherchée ni trop relâchée), lexique plus usuel, qui rejoint “la norme”; les formes et le vocabulaire du niveau standard à l’oral sont généralement admis à l’écrit, et ce niveau sert de repère pour évaluer le niveau soutenu et familier	la langue standard porte aussi le nom de <i>français international</i> en raison de son potentiel d’être comprise par tous les francophones; aujourd’hui, le “français standard” s’est développé grâce aux médias, les niveaux de langue liés à la classe sociale ont donc tendance à disparaître
familier	relâché, spontané, ordinaire	normes non respectées, l’essentiel est de communiquer; abréviations phoniques et lexicales; utilisation d’anglicismes, d’expressions familiales; syntaxe simplifiée et approximative	la langue familière est celle qu’on utilise entre amis, entre des gens d’une même communauté sociale (famille, amis, collègues, etc.) ou dans des situations informelles; le niveau familier convient aux échanges détendus et amicaux, absence de hiérarchie entre les interlocuteurs <i>e.g. Y fait frette... chu pu capabe d’hiver! M’a aller parker l’char dans cour, ok?</i>
vulgaire	populaire	sens ou emplois choquants, très peu soignés, souvent liés à la sexualité et à la violence	les “gros mots” à caractère sexuel, les sacres et le verlan; souvent utilisé par les adolescents ou les personnes provenant de milieux moins favorisés

En résumé, chaque registre de langue a sa propre “norme”. Choisir un niveau de langue demande donc au locuteur de faire des choix lexicaux, syntaxiques, stylistiques, ainsi que des choix relatifs à la prononciation (mais également à l’accent utilisé).

5.3. Les dimensions des variations

Toute langue varie non seulement en fonction de ses usages mais aussi en fonction **des usagers**. Dans cette dernière typologie rentrent les variations correspondant aux différences entre les locuteurs “considérés successivement sous les angles du temps, de l’espace ou de certaines caractéristiques intrinsèques aux locuteurs” [Gadet, 2003 : 94].

La variation dite **diachronique** (ou dans le temps) rend compte de l’évolution des langues dans le temps mais aussi, au niveau micro, des différences des pratiques langagières générationnelles: l’on essaye alors d’expliquer les raisons du changement linguistique (à partir de toute une série de facteurs internes et externes à la langue), de cerner les contextes socio-historiques dans lesquels ces changements se sont déroulés, de dégager les tendances internes au système sur le long terme, etc.

La variation **diatopique** (ou **géographique**) permet d’analyser les différences des pratiques langagières de locuteurs venant de lieux différents. On distingue, habituellement, les variétés diatopiques à l’intérieur de l’Hexagone, à savoir les langues régionales (le breton, le flamand, l’alsacien et le lorrain germanique, l’occitan, le corse, le catalan, le basque) et les particularités régionales, et les variétés du français dans les pays francophones (Belgique, Luxembourg, Italie, Amérique du Nord, États-Unis, Antilles, Amérique du Sud, Afrique, Moyen-Orient, Océan Indien, Ile de la Réunion, Indochine française, Océanie).

En ce qui concerne les variétés régionales, autrefois, on se basait sur l’opposition ville/campagne; plus récemment, suite à la Première Guerre Mondiale, et à l’alphabétisation forcée des masses (Jules Ferry et les lois scolaires de 1881-1882, par exemple) l’exode rural s’est intensifié et a provoqué une raréfaction et une forte stigmatisation des formes senties comme paysannes: ces parlers locaux ont vu, donc, une “restriction fonctionnelle de leur usage” et un sentiment d’infériorité de ceux qui les parlent s’est définitivement imposé.

La variation **diastratique** (ou **sociale**) sert à expliquer les différences des manières de parler entre locuteurs appartenant à des classes sociales différentes. “Toutes les dimensions sociales ou démographiques qui divisent une société peuvent donner lieu à un marquage social par la variation” [Gadet, 2003: 116]. Les facteurs habituellement pris en compte pour étudier ce type de variation sont l’âge, le sexe, l’origine ethnique et l’habitat.

L’on parle de variété sociale et démographique lorsqu’on prend en compte les variations liées aux critères suivants: jeunes /personnes âgées, ruraux / urbains.

L'on parle de sociolecte lorsqu'on prend en compte les variations liées aux positions sociales. L'on parle de technolecte lorsqu'on prend en compte les variations liées à la profession ou à une spécialisation.

5.4. Les manifestations linguistiques des variations

De manière générale, tous les types de variations mentionnés ci-dessus se manifestent différemment suivant les niveaux de l'analyse linguistique pris en compte. Si, en effet, les niveaux lexical et phonétique apparaissent comme étant les niveaux les plus touchés par la variation, les niveaux syntaxique et morphologique aussi manifestent un certain degré de dynamisme, bien que ceci soit moins évident. Par ailleurs, cela est bien montré par le fait qu'un grand nombre de jugements métalinguistiques (sur la langue) exprimés par les locuteurs ordinaires se concentrent sur le niveau lexical.

Ces jugements constituent, la plupart du temps, des évaluations négatives des variations qui peuvent passer par des désignations dénigrantes (telles que *patois*, *charabia*, etc.) visant à délégitimer les usages qui ne rentrent pas dans ce qu'ils croient être le "bon français", sous les effets de ce qu'on appelle traditionnellement l'"idéologie du standard" à laquelle les locuteurs opposent la notion de "faute".

5.5. Bibliographie

Bigot Davy, Papen Robert A. Formation en linguistique variationniste, 2022. - URL: <https://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module1/module1.html>

Caron Philippe, Wendy Ayres-Bennett. La norme et la prescription linguistique en France 1550-1720. L'exemple des remarqueurs // Histoire Épistémologie Langage, 2020, 41 (2), pp.41-66. - URL: https://www.hel-journal.org/articles/hel/full_html/2019/02/hel190021/hel190021.html

Chevillet François. Les variétés de l'anglais. - Nathan Université, Paris, 1991. - 231p.

Décrire la langue française, orale et écrite, telle qu'elle se manifeste dans le contexte québécois - URL: <https://www.usherbrooke.ca/crifuq/>

Gadet Françoise. La variation sociale en français. - Ophrys, 2003. - 135p.

Lebray Thomas. Variation linguistique et enseignement de la norme: l'exemple de la phrase interrogative. // Éducation, 2012. - URL: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00781754/document>

Légendre Géraldine, Smolensky Paul. The harmonic mind From neural computation to optimality-theoretic grammar. - Édition : Cambridge : MIT press, 2006.

Les variétés de langue. - URL: <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-varietes-de-langue-f1624>

Norme et variation. Didactique. - URL: <https://preparerlecrpe.files.wordpress.com/2015/09/didactique-franc3a7ais-fiche-16-norme-et-variation.pdf>

Norme linguistique, niveaux de langue et variation linguistique. - URL: <https://edu1022.teluq.ca/oral/didactique-de-loral/norme-linguistique-niveaux-de-langue-et-variation-linguistique/>

5.6. (Auto)évaluation

Pour chaque affirmation suivante, indiquez si elle est **vraie (V)** ou **fausse (F)**. Assurez-vous de justifier vos réponses en vous basant sur les informations fournies dans ce cours pour démontrer votre compréhension des concepts étudiés.

	V	F
1. La norme linguistique est un ensemble de recommandations déterminées par une personne émérite.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La norme linguistique en français est unique et immuable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. L'adjectif <i>normal</i> traduit le caractère objectif de la norme et renvoie à l'idée de l'usage et de tendance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. La norme subjective renvoie à des jugements de valeur et de conformité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. La variation diachronique concerne les différences entre les locuteurs en fonction de leur âge.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. La variabilité linguistique se manifeste aux niveaux social, régional, politique, historique, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. La variation linguistique est un phénomène propre uniquement au français.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. L'argot est un exemple de variation individuelle de la langue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Les registres du français sont des implications de sa variation situationnelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Les variations linguistiques ne concernent que le niveau lexical et phonétique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CP 5 > Le(s) français qu'on parle.

Objectifs de la séance:

- Comparer différentes approches à la norme linguistique
- Identifier les registres de langue
- Explorer la variation géographique en français

5.1. Classifier

A. Classez les auteurs suivants selon leur approche à la variation linguistique:

Edward Sapir, Leonard Bloomfield, Noam Chomsky, André Martinet, Leslie Milroy, Antoine Meillet, Ferdinand De Saussure, Peter Trudgill, William Labov.

La variation langagière doit être incluse dans les études linguistiques	La variation langagière ne fait pas partie des études linguistiques

B. Classez les phrases suivantes dans l'encadré ci-dessous en fonction du registre auquel elles appartiennent:

J'ai adoré la bouffe, je kiffe vraiment ce resto! - Ce repas/plat était très bon! - Ces mets sont vraiment excellents!

La voiture vient d'arriver. - Mais où est ta caisse? Tu l'as encore paumée? - L'automobile vient d'arriver avec votre chauffeur Monsieur le Président.

Je me suis assoupi... Ce petit somme d'une heure m'a requinquée! Je me sens fraîche comme un gardon! - J'ai dormi une heure, ça m'a fait du bien! - J'ai pioncé/écrasé pendant une heure, ça m'a carrément fait du bien!

J'aime ces chaussures, elles te vont bien! - Ces souliers sont ravissants, ils te vont à merveille! - J'aime bien tes pompes, elles vont trop bien avec ton style!

Grouille-toi! V'là les keufs/flics/poulets. - Dépêchez-vous Charles-Henri, les forces de l'ordre sont en chemin! - Dépêche-toi, voilà la police!

soutenu	standard	familier

C. Tous ces lexèmes concernent la même notion. Classez-les selon qu'ils pourraient appartenir au registre vulgaire, familier, standard ou soutenu.

détaler — se casser — se carapater — prendre ses jambes à son cou — se tirer — s'esquiver — fuir — jouer la fuite de l'air — filer — prendre la poudre d'escampette — se tailler — se barrer — se sauver — se débiter — mettre les voiles — déguerpir — se dérober — brûler la politesse à quelqu'un — prendre la tangente — s'éclipser

soutenu	standard	familier	vulgaire

D. Français de Suisse (FS) ou français de France (FF)? Cochez la réponse correcte.

Lexème	FS	FF		FS	FF
une cuissette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une bière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un short	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une mousse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
une coupe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	nonante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
une channe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	quatre-vingt-dix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
une serpillière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'essence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
une panosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la benzine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
une plaque (de chocolat)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	un scrutin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
une tablette (de chocolat)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une votation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5.2. Associez

A. Associez le type de variation avec la bonne définition:

- | | | | |
|-------------------|---|---|--|
| variation interne | ● | ● | rend compte de facteurs sociaux (par exemple : l'âge, le sexe ou encore le niveau d'éducation des locuteurs) permettant d'expliquer l'alternance entre plusieurs formes. |
| variation externe | ● | ● | rend compte des facteurs linguistiques (par exemple : la position syllabique, la polarité |

de phrase, etc.) permettant d'expliquer l'alternance entre plusieurs formes.

B. Associez le type de variation avec la bonne définition:

variation diatopique	●	●	rend compte des différences linguistiques entre les hommes et les femmes.
variation diastratique	●	●	rend compte des différences linguistiques sur le plan des niveaux de langue.
variation diagénique	●	●	rend compte de l'évolution des variétés de langue dans le temps.
variation diaphasique	●	●	rend compte des différences linguistiques sur le plan géographique.
variation diachronique	●	●	rend compte des différences linguistiques sur le plan social.

C. Associez à chaque expression québécoise son équivalent en français de France.

se prendre pour le boss des bécosses	●	●	faire la fête, se détendre
se tirer une bûche	●	●	passer une mauvaise nuit
pogner les nerfs	●	●	être mal habillé
être habillé comme la chienne à Jacques	●	●	faire une crise de colère
se lâcher lousse	●	●	rend compte des différences linguistiques sur le plan social.
passer la nuit sur la corde à linge	●	●	se prendre pour le patron

D. Quel est le sens des expressions suisses suivantes? Cochez la réponse correcte.

1. *Avoir son fond*

Il est allé au restaurant hier soir, il a eu son fond à la fin du repas.

Il n'aime pas quand il n'a pas son fond à la piscine : il ne sait pas nager.

2. *Se réduire*

Il s'est vraiment réduit, il a perdu plus de 10 kg !

Il se réduit très tôt tous les soirs, il aime dormir !

3. *Donner un coup de panosse*

Ils se sont battus : il lui a donné un coup de panosse.

Sa maison est vraiment plus propre depuis qu'il a donné un coup de panosse.

4. *Mettre sa cuissette*

Mets ta cuissette, on part faire du sport !

Il ne peut plus jouer au tennis suite à une blessure à la cuissette.

5. *Gagner une channe*

Prends le métro pour éviter les embouteillages et gagner une channe.

C'est un champion de ski, il a gagné une channe l'année dernière.

6. *Rester croché*

Quand je lui ai annoncé la nouvelle, il est resté croché, il n'a pas dit un mot.

Il est resté croché à la poignée de porte, il a déchiré son t-shirt.

E. Quel est le sens des expressions suisses suivantes ? Consultez différentes ressources lexicographiques pour trouver la réponse.

se montrer le bobéchon	
poser les planques	
se mailler	
faire la poutze	
faire tartir quelqu'un	
faire la bringue	

F. Choisissez la définition qui correspond à chaque expression belge.

1. *Passer la nuit à l'amigo* signifie

passer une soirée entre amis

passer une nuit en prison

2. *Avoir la clope* signifie

fumer une cigarette

avoir peur

3. *Il drache* signifie

il pleut beaucoup

il mange des escargots

4. *Aller à guindaille* signifie

faire une fête

faire du sport

5. *Ça plèque* signifie

ça colle

c'est drôle

6. *Rappliquer volle pétrol* signifie

prendre de l'essence

arriver à toute vitesse

G. Pour chaque phrase proposée, soulignez l'expression française utilisée et retrouvez à quelle expression belge, précédemment étudiée dans E., elle correspond, en notant la lettre correspondante dans la colonne de droite.

Expressions belges :

a. Passer la nuit à l'amigo	b. Avoir la clope	c. Il drache
d. Aller à guindaille	e. Ça plèque	f. Rappliquer volle pétrol

1. Il tombe des seaux... notre pique-nique semble bien compromis !	
2. Le pot de miel est tout poisseux.	
3. Une erreur judiciaire l'a obligé à passer la nuit en taule.	
4. Dès qu'il a appris la nouvelle, il est parti à toute berzingue.	
5. Marie ne sautera pas en parachute, elle a la trouille.	
6. En rentrant de la salle de sport, Marc prend une douche parce qu'il pègue de partout.	
7. Les jeunes diplômés ont fait la chouille tout le week-end.	
8. Je suis convoqué au commissariat de police : j'ai les jetons.	
9. J'espère que ce malfrat restera à l'ombre pour un bout de temps.	

10. Pour mes 20 ans, j'ai envie d'organiser une grande bringue.	
11. Les randonneurs se sont pris une belle saucée alors que le temps semblait au beau fixe.	
12. Il faut qu'il arrive dare-dare s'il ne veut pas être puni par ses parents.	

5.3. Identifiez

Dites, selon vous, à quels registres de langue appartiennent les textes suivants. Justifiez vos réponses à partir du repérage des marques linguistiques (niveau lexical, syntaxique, phonétique)

1/ *Renard est affamé. Il se promène sous les arbres. Il voit soudain Ticelin, le corbeau, qui vole vers lui. Le sombre oiseau vient de faire un mauvais coup. Il a volé le fromage de Marie, la fermière. (Le renard et le corbeau, par Gilles Lemire et Jean Darbelnet, Série Petites histoires, Guérin éditeur, 1989)*

2/ *Renard a faim. I' marche dans l'bois. Ticelin arrive. Y'a volé l'fromage d'la fermière. C'maudit renard, i' crèv' de faim, i' court d'un arb' à l'aut'. Pi i' vwéc't'oiseau nwèr qu'ya volé l'fromag' d'la fermièr'.*

3/ *Renard n'a guère eu sa pitance quotidienne en ces temps de disette. A l'orée de la pinède, il entrevoit Ticelin, l'oiseau ensorcelé, qui vient à peine de se percher. Son dernier larcin encore pincé dans son bec, de la fermière il a dérobé le fromage.*

5.4. Transformez

Réécrivez ces phrases dans un registre courant ou soutenu:

1. Quand c'est que tu pars ? 2. C'est la piaule à mon frère. 3. J'ai pas dit que t'étais moche. 4. Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué. (Howard Bulen). 5. Si j'aurais su, j'aurais pas venu. 6. Ton pote, il est pas fufute.

5.5. Sources

<https://www.francaisavecpierre.com/langage-familier-courant-et-soutenu/>

<https://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module1/module1.html>

https://enseigner.tv5monde.com/sites/enseigner/files/2020-11/field_media_document-2902-archibald-expressionsafricaines-complet.doc#delexpression

https://enseigner.tv5monde.com/sites/enseigner/files/2020-11/field_media_document-2890-archibald-expressionsquebecoises-complet.doc

https://enseigner.tv5monde.com/sites/enseigner/files/2020-11/field_media_document-2894-archibald-expressionsbelges-complet.doc

https://www.lepointdufle.net/penseigner/varietes_du_francais-fiches-pedagogiques.htm

https://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module1/module1_9.html

Test final

Complétez le questionnaire ci-dessous, faites attention aux questions à réponses ouvertes.

1/ Quel est l'objet d'études de la lexicologie?

2/ En quoi la lexicographie diffère-t-elle de la lexicologie?

3/ Trouvez les correspondances:

- | | | | |
|-------------------------|-----------------------|----------------------------------|---|
| la sémantique lexicale | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | étudie l'organisation sémantique du lexique |
| | | <input checked="" type="radio"/> | analyse la structure des mots et les relations de forme et de sens qui existent entre eux |
| la morphologie lexicale | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | étudie l'organisation formelle du lexique |
| | | <input checked="" type="radio"/> | analyse le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux |

4/ Trouvez les correspondances:

- | | | | |
|----------------|-----------------------|----------------------------------|--|
| le lexique | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | ensemble des mots qu'une langue met à la disposition des locuteurs |
| | | <input checked="" type="radio"/> | ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans des circonstances données |
| le vocabulaire | <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | un domaine du lexique qui se prête à un inventaire et à une description |
| | | <input checked="" type="radio"/> | ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux |
| | | <input checked="" type="radio"/> | ensemble de mots ou de séquences figées apparaissant dans un même domaine d'usage |

5/ Expliquez l'ambiguïté du terme "mot".

6/ Expliquez la corrélation entre le "mot-forme" et le "lexème". Illustrez votre réponse par un exemple.

7/ Quelles formes une lexie peut-elle prendre?

8/ Comment comprenez-vous la notion de "vocalbe"? Justifiez votre réponse à l'aide d'un exemple.

9/ Qu'est-ce qu'un emprunt?

10/ Quelles sont les principales sources d'emprunts en français?

11/ Identifiez le type de ces emprunts lexicaux:

	calque	emprunt direct	emprunt sémantique
lune de miel			
skin			
vychyvanka			
guerre froide			
souris (informatique)			
plafond de verre			
rap			
spaghettis			
réaliser			

12/ La langue (française ou toute autre) doit-elle s'opposer aux emprunts? Donnez votre point de vue personnel et justifiez-le.

13/ Qu'est-ce que c'est que la norme linguistique? Quelles sont ses caractéristiques?

14/ Comment expliquez-vous le phénomène de la variation linguistique? Citez ses facteurs majeurs et types principaux.

--

15/ Les registres de langue en tant que variations linguistiques: par quel type sont-ils impliqués et comment se manifestent-ils?

Identifier les registres différents en justifiant votre choix :

	Registre	Justification
Tu m'écoutes ? Je te cause !		
Il s'est esquivé sans dire un mot.		
Tu as le menton mal foutu.		
Est-ce que tu viens ce soir ?		
Cessez de m'importuner.		
T'écris que d'la merde, espèce de connard !		

Sujets pour le travail individuel des étudiants

En vous basant sur les informations étudiées précédemment, préparez **un projet d'études** sous forme d'un exposé à présenter à l'ensemble de la classe.

Vous pouvez travailler individuellement ou en petits groupes.

Voici quelques **sujets à développer**:

1. Approches et objectifs de la lexicologie comparée à d'autres disciplines linguistiques.
2. Évolution historique de la lexicologie.
3. Les domaines d'études de la lexicologie: exploration des sous-domaines et de leurs applications pratiques.
4. L'impact des outils de recherche lexicale en ligne sur la méthodologie de recherche en lexicologie.
5. Analyse comparative de deux dictionnaires bilingues français-ukrainien.
6. Les avancées technologiques en matière de traitement automatique du lexique et leur utilisation dans le développement de dictionnaires en ligne.
7. Les défis liés à la définition des mots dans les contextes multilingues ou multiculturels.
8. Analyse de cas concrets de mots-formes, de lexies, de lexèmes, de locutions et de vocables dans des textes authentiques en français.
9. Étude diachronique de l'évolution d'un mot ou d'une famille de mots français.
10. Les facteurs sociohistoriques ayant influencé le développement du lexique français.
11. Analyse des emprunts lexicaux dans le langage des médias.
12. Les enjeux liés à la norme linguistique en français et à la prescription linguistique dans différents contextes socioculturels.

Bibliographie

1. Bally Ch. Linguistique générale et linguistique française / Ch. Bally. – Berne: Francke, 1932. – 253p.
2. Bigot Davy, Papen Robert A. Formation en linguistique variationniste. La variation lexicale, 2022. - URL: https://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module1/module1_9.html
3. Bigot Davy, Papen Robert A. Formation en linguistique variationniste. Les fondements de la linguistique variationniste, 2022. - URL: https://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module1/module1_16.html
4. Caron Philippe, Wendy Ayres-Benett. La norme et la prescription linguistique en France 1550-1720. L'exemple des remarqueurs // Histoire Épistémologie Langage, 2020, 41 (2), pp.41-66. - URL: https://www.hel-journal.org/articles/hel/full_html/2019/02/hel190021/hel190021.html
5. Chevillet François. Les variétés de l'anglais. - Nathan Université, Paris, 1991. - 231p.
6. Décrire la langue française, orale et écrite, telle qu'elle se manifeste dans le contexte québécois - URL: <https://www.usherbrooke.ca/crifuq/>
7. Eluerd Roland. La lexicologie. Collection Que sais-je? – Paris: Presses Universitaires de France, 2000. – 108p. – Édition numérique, 2019.
8. Fuchs Catherine. Linguistique - Domaines. Encyclopaedia Universalis. - URL: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines/3-la-lexicologie>
9. Gadet Françoise. La variation sociale en français. - Ophrys, 2003. - 135p.
10. Hefie M. A. Cours de Lexicographie. Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Dhar El Mehrzaz – Fès. Département de Langue et de Littérature Françaises. Filière des Études françaises (2015-2016). Semestre II - Module de Langue Française 1 (Lexicographie). 60p. - URL: http://www.fldm.usmba.ac.ma/wp-content/uploads/2020/03/FR409-LEXICOGRAPHIE_SII19-20-HEFIED-et-EL-AYACHI-2-GROUPES.pdf-a-semantic-et-l-a-pragmatique
11. Histoire de l'emprunt en français. - URL : [https://idus.us.es/bitstream/handle/11441/128131/Maqueda Galán, Carmen - Histoire des emprunts en français.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://idus.us.es/bitstream/handle/11441/128131/Maqueda_Galán,_Carmen_-_Historia_de_emprunts_en_français.pdf?sequence=1&isAllowed=y)
12. Jargon des lexicographes. - URL: <https://www.orthogrenoble.net/ressources/jargon-des-lexicographes/>

13. Jousse A.-L., Polguère A. and Tremblay O. Du dictionnaire au site lexical pour l'enseignement/apprentissage du vocabulaire *in* Les apprentissages lexicaux. Lexique et production verbale. - Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 2018. - 274p. - P.141-157. - DOI : 10.4000/books.septentrion.14512
14. La grammaire dans ses grandes lignes. - URL: https://www.editions-ellipses.fr/PDF/9782340000445_extrait.pdf
15. Lebray Thomas. Variation linguistique et enseignement de la norme: l'exemple de la phrase interrogative. // Éducation, 2012. - URL: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00781754/document>
16. Le dictionnaire et l'encyclopédie. - URL: <https://www.espacefrancais.com/le-dictionnaire-et-lencyclopedie/#Les-diffrents-types-de-dictionnaires&gsc.tab=0>
17. Légendre Géraldine, Smolensky Paul. The harmonic mind From neural computation to optimality-theoretic grammar. - Édition : Cambridge : MIT press, 2006.
18. Lehmann Alise, Martin-Berthet Françoise. Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie. 5^e édition. – Paris: Armand Colin, 2018. - 349p.
19. Les différents types d'emprunts linguistiques. Traduction-Québec. - URL: <https://traductionquebec.com/domaine-de-la-traduction/les-differents-types-emprunts-linguistiques/>
20. Les variétés de langue. - URL: <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-varietes-de-langue-f1624>
21. Luz Casal Silva María et al. (eds.), La lingüística francesa en España camino del siglo XXI, 2000. - URL: [file:///Users/tetyanaugryn/Downloads/Dialnet-LexiqueEtTraduction-4045958%20\(1\).pdf](file:///Users/tetyanaugryn/Downloads/Dialnet-LexiqueEtTraduction-4045958%20(1).pdf)
22. Lumière sur la lexicographie. - URL: <https://www.espacefrancais.com/la-lexicographie/#gsc.tab=0>
23. Maniez François. Étude comparée de quelques dictionnaires du français en ligne, dans Revue française de linguistique appliquée 2017/1 (Vol. XXII), pages 9 à 26. - URL: <https://doi.org/10.3917/rfla.221.0009>
24. Natural Language processing (NLP): définition et techniques. - URL: <https://www.journaldunet.fr/web-tech/guide-de-l-intelligence-artificielle/1501887-natural-language-processing-nlp/>
25. Niklas-Salminen Aïno. La lexicologie. - Paris: Armand Colin, 1997. - 188p.
26. Niklas-Salminen Aïno, La Lexicologie, Paris, Armand Colin (Cursus), 2005. 223p.

27. Norme et variation. Didactique. - URL: <https://preparerlecrpe.files.wordpress.com/2015/09/didactique-franc3a7ais-fiche-16-norme-et-variation.pdf>
28. Norme linguistique, niveaux de langue et variation linguistique. - URL: <https://edu1022.teluq.ca/oral/didactique-de-loral/norme-linguistique-niveaux-de-langue-et-variation-linguistique/>
29. Pierrel Jean-Marie, Gaiffe Bertrand, Romary Laurent. Quel lexique pour un traitement automatique de la référence? / Cahiers de linguistique française, 1994, 14, pp.37-52. - URL/ <https://hal.science/hal-00521609/document>
30. Polguère Alain. Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales. 3^e édition. – Canada: les Presses de l'Université de Montréal, 2016. – 382p.
31. Polická Alena. Initiation à la lexicologie française. - Brno: Masarykova univerzita, 2014. - 167p.
32. Qu'est-ce que le traitement automatique du langage? - URL: <https://www.inbenta.com/fr/blog/quest-ce-que-le-tal/>
33. Tournier Nicole & Tournier Jean, Dictionnaire de lexicologie française. - Paris: Ellipses, 2017. - 368p.
34. Traitement automatique du langage naturel. - URL: <https://sproutsocial.com/fr/glossary/nlp/>
35. Traitement automatique du langage naturel. - URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Traitement_automatique_du_langage_naturel
36. Vocabulaire. Dictionnaire et encyclopédie. - URL: <https://www.espacefrancais.com/le-dictionnaire-et-lencyclopedie/#gsc.tab=0>
37. Walter Henriette. L'aventure des mots français venus d'ailleurs. - Paris: Laffont, 1997.
38. Walter Henriette. Le Français d'ici, de là, de là-bas. - Paris: Laffès, 1998.
39. Walter Henriette. Honni soit qui mal y pense: L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais (The incredible love story of French and English). - Paris: Laffont, 2001.
40. Walter, Henriette. Langues d'ici et d'ailleurs - Paris: Robert Laffont, 2021. - 1164p.
41. Божко І. С. Lexicologie française. – Суми: СумДПУ імені А.С. Макаренка, 2021. – 106 с.
42. Смущинська І.В. Французька лексикологія (Навчальний посібник). – К.: Видавничий дім Дмитра Бураго, 2015. – 600 с.
43. Федорова Л.О. Курс лексикології французької мови: Навчальний посібник/ В.Г. Куликова, Л.О.Федорова. – К.: Вид. центр КНЛУ, 2003. – 186 с.

Ressources lexicales en ligne

<https://www.cnrtl.fr/portail/>

<https://www.lerobert.com/>

<https://www.lerobert.com/dictionnaires/francais/combinaisons-de-mots>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/synonymes>

<https://www.larousse.fr/conjugaison>

<http://atilf.atilf.fr/>

<https://www.dictionnaire-academie.fr/presentation#interr-2>

<https://www.cordial.fr/dictionnaire>

<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/>

<http://www.ikonet.com/fr/ledictionnairevisuel/>

<https://www.dictionnairedesfrancophones.org/>

https://www.lexilogos.com/francais_dictionnaire.htm

<https://www.dictionnaires.com/>

https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil

<http://webtionnaire.fr/>

<https://www.synonymes.com/>

<https://www.expressio.fr/>

Sitographie des activités pratiques

<https://www.lolivrescolaire.fr/page/16876185>

<https://learningapps.org/watch?v=p7f7b0aac01>

<https://www.dys-positif.fr/wp-content/uploads/2019/08/Exercices-Langues-%C3%A9rang%C3%A8res.pdf>

<https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-anglicismes-f1575>

<https://studfile.net/preview/11138374/>

<https://www.francaisfacile.com> - le site pour apprendre le français (test n°85370)

<https://www.edunet.ch/archives/act010/emprunts2/index.html>

<https://www.edunet.ch/archives/act010/emprunts2/index.html>

<https://www.espacefrancais.com/quiz/divers/anglicismes-informatique/exercice.html>

<https://www.francaisavec pierre.com/langage-familier-courant-et-soutenu/>

<https://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module1/module1.html>

https://enseigner.tv5monde.com/sites/enseigner/files/2020-11/field_media_document-2902-archibald-expressionsafricaines-complet.doc#delexpression

https://enseigner.tv5monde.com/sites/enseigner/files/2020-11/field_media_document-2890-archibald-expressionsquebecoises-complet.doc

https://enseigner.tv5monde.com/sites/enseigner/files/2020-11/field_media_document-2894-archibald-expressionsbelges-complet.doc

https://www.lepointdufle.net/penseigner/varietes_du_francais-fiches-pedagogiques.htm

https://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module1/module1_9.html

Corrigés des exercices d'(auto)évaluation

Ex.1.6. (page 13)

1. Faux: Le terme de lexicologie est formé des composants d'origine **grecque** *lexique* et *-logos* qui signifient "livre de mots" et "traité; étude" respectivement.
2. Vrai: La lexicologie est une science des mots, de leurs fonctions, de leurs relations dans la langue.
3. Faux: Le lexique n'est pas simplement une liste de mots, il est organisé en termes de sens et de forme.
4. Faux: La sémantique lexicale étudie l'organisation sémantique du lexique en analysant le sens des mots et leurs relations sémantiques.
5. Faux: Il faut distinguer le lexique du vocabulaire: le **lexique**, c'est l'ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux; le **vocabulaire**, c'est l'ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans des circonstances données.
6. Faux: La lexicologie va au-delà de l'inventaire des mots en se penchant sur les relations sémantiques, morphologiques et syntaxiques entre les mots.
7. Vrai: La lexicologie diachronique étudie l'évolution historique des mots et leur origine, notamment à travers l'étymologie.
8. Faux: La lexicographie se concentre sur la compilation et la rédaction des dictionnaires, tandis que la lexicologie étudie les mots et leur signification.

Ex.2.6. (page 24)

1. Vrai: La lexicographie a pour but de recenser les mots, les classer, les définir et illustrer par des exemples ou des expressions afin de constituer un dictionnaire.
2. Faux: L'objectif de la lexicologie, c'est étudier les mots, leurs fonctions et de leurs relations dans la langue, tandis que la lexicographie représente le recensement et l'étude des mots d'une langue en vue d'élaboration de recueils (dictionnaires, encyclopédies, etc.).
3. Faux: Au contraire, c'est l'encyclopédie qui traite des choses ou réalités du monde et de la culture alors que le dictionnaire a pour objet le sens et l'emploi des mots d'une langue.
4. Faux: Un dictionnaire encyclopédique fournit des informations sur les mots et sur les réalités du monde et de la culture.
5. Faux: Les dictionnaires encyclopédiques incluent généralement des noms propres et des informations sur les choses dénotées.
6. Vrai: Un lexique est, entre autres, un dictionnaire spécialisé dans un domaine ou un sociolecte spécifique.
7. Faux: Larousse, Le Trésor de la Langue française (Informatisé (TLFi), Le Littré, Le Robert, Dictionnaire de l'Académie française sont des dictionnaires de langue française.

8. Vrai: Le TAL vise à utiliser l'informatique pour modéliser et comprendre le langage humain.
9. Faux: Le TALN a de nombreuses applications pratiques, y compris dans la vie quotidienne.
10. Faux: Le TALN peut être utilisé pour le traitement à la fois du langage écrit et parlé.
11. Vrai: Les chatbots et les assistants intelligents sont des exemples concrets d'applications du TALN dans la communication et l'interaction avec les utilisateurs.

Ex.3.8. (page 41)

1. Vrai: Dans le contexte de la lexicologie, le mot est considéré comme l'unité de base de la langue. Cette notion est soutenue par L.Cherba, qui affirme que le mot représente une unité délimitée et fondamentale dans la construction du vocabulaire.
2. Vrai: Dans le domaine de la lexicologie, le mot est considéré comme une unité concrète et distincte des autres mots, tout comme les nombres sont des unités arithmétiques concrètes dans les mathématiques.
3. Faux: les mots célèbres et historiques ne sont pas des exemples de mots-formes, mais plutôt de lexèmes. Un lexème est une unité lexicale, tandis qu'un mot-forme est une séquence spécifique de caractères qui a une certaine autonomie syntaxique.
4. Vrai: Le lexème est une généralisation du signe linguistique de type mot-forme. Il est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes qui partagent la même flexion.
5. Vrai: le lexème est considéré comme un élément de base de la connaissance lexicale, et il joue un rôle crucial dans l'apprentissage d'une langue étrangère en fournissant des informations sémantiques et grammaticales importantes.
6. Faux: Une locution est un groupe de mots figés qui sont sémantiquement non compositionnels, ce qui signifie que le sens de la locution ne peut pas être déduit du sens de ses composants individuels.
7. Faux: Les locutions sont flexibles dans leur emploi dans la langue et peuvent être utilisées de différentes manières, y compris de manière adjectivale (e.g. un rire à *gorge déployée*) ou adverbiale (e.g. chanter à *tue-tête*).
8. Faux: Un vocable est un ensemble de lexies qui partagent des signifiants communs et présentent un lien sémantiquement évident. Les lexies au sein d'un même vocable sont liées par des relations sémantiques et forment différentes acceptations du même terme.

Ex.4.7. (page 51)

1. Faux: La lexicologie synchronique se concentre sur l'étude du vocabulaire à un moment donné, sans considérer son évolution, tandis que la lexicologie diachronique s'intéresse à l'évolution du vocabulaire à travers différentes périodes.
2. Faux: Le fonds lexical essentiel du français est principalement constitué de mots d'origine latine, avec des emprunts au gaulois, au francique et à d'autres langues.

3. Faux: Les termes germaniques ont pénétré dans le vocabulaire gallo-romain à la suite des invasions germaniques, pas romaines.
4. Vrai: le fonds usuel du lexique français est formé à partir de diverses sources, notamment des éléments grecs, celtiques et germaniques, ainsi que des mots-racines de formation populaire.
5. Faux: L'enrichissement lexical du français peut se réaliser à la fois par la création de nouveaux mots et par l'emprunt de termes à d'autres langues.
6. Vrai: Pendant l'époque féodale, le français a connu un développement principalement interne, en se basant sur son propre fonds lexical, sans dépendre fortement d'emprunts à d'autres langues.
7. Vrai: Au XVI^e siècle, le français a été influencé par un grand nombre de lexèmes d'origine italienne, ce qui a contribué à enrichir son vocabulaire.
8. Faux: Le lexique potentiel regroupe les lexies non réalisées, mais possibles selon les règles lexicogéniques en usage, c'est-à-dire les mots qui pourraient exister dans la langue.
9. Vrai: Le xénolexique regroupe les lexies provenant d'autres langues et qui ont été empruntées par le français pour enrichir son vocabulaire.

Ex.5.6 (page 66)

1. Faux: La norme linguistique est ensemble de recommandations déterminées par une partie de la société. Les institutions normatives sont l'État, l'Académie française et autres institutions, les élites, les professionnels de la langue et les enseignants.
2. Faux: La norme linguistique en français n'est pas unique, elle peut varier en fonction de différents facteurs tels que la région, la classe sociale, etc., elle évolue également avec le temps.
3. Vrai: La norme peut être objective et observable, c.-à-d. celle qui renvoie à l'idée de fréquence de l'usage et de tendance (l'adjectif lié à *norme* est *normal*).
4. Vrai: La norme subjective implique des jugements de valeur sur la conformité linguistique, et elle impose ainsi une contrainte collective aux locuteurs.
5. Faux: La variation diachronique concerne l'évolution de la langue dans le temps, pas les différences liées à l'âge des locuteurs.
6. Vrai: Il existe plusieurs facteurs qui favorisent l'apparition d'une variété de langue (région, histoire, politique, contexte, environnement, etc.).
7. Faux: Dans toutes les sociétés et pour toutes les langues, on peut observer une variabilité de formes qui se manifeste sur tous les plans (phonétique, morphologique, syntaxique, lexical, discursif, pragmatique). L'hétérogénéité des formes linguistiques est constitutive de la notion même de langue (il n'y a aucune langue qui ne soit fortement diversifiée).
8. Faux: L'argot est un exemple de variation sociale de la langue, car il dépend de la classe sociale et de l'appartenance à un groupe particulier.
9. Vrai: Le langage varie en fonction des interlocuteurs, de l'objet du discours, de la visée pragmatique. La variation situationnelle inclut des registres de langue, les phénomènes de variation liés aux situations dans lesquelles les locuteurs se

trouvent à communiquer: en adoptant des styles différents selon les rapports qu'ils entretiennent avec les interlocuteurs, ou selon le degré de formalité demandé par la situation de communication.

10. Faux: Les variations linguistiques peuvent concerner tous les niveaux de l'analyse linguistique, y compris le niveau lexical, phonétique, syntaxique et morphologique.

Annexes

Annexe 1 > Sources primaires : les principaux dictionnaires du français (classement chronologique)

Nicot Jean, *Thresor de la langue francoise, tant ancienne que moderne*, Paris, David Douceur, 1606.

Richelet Pierre, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses* [Genève, Widerhold, 1680, 2 vol.], rééd. Genève, Slatkine reprints, 1994. [Pensé comme un dictionnaire de la langue du temps avec citations d'auteurs de l'époque]. On peut lire le dossier consacré à ce dictionnaire dans la revue *L'Information grammaticale*, n°114, 2007, p. 3-45 et l'ouvrage de Gilles Petrequin, *Le Dictionnaire François de P. Richelet* (Genève 1679-1680). Étude de métalexicographie historique, Leuven, Peeters, 2009.

Furetière Antoine, *Dictionnaire universel*, La Haye & Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690, 3 vol. [Émanation d'un Académicien qui fut exclu de la Compagnie après avoir publié son propre dictionnaire, conçu avec une nomenclature étendue, contenant en particulier des lexiques de spécialité.] On peut lire la monographie d'Alain Rey, *Furetière, un précurseur des Lumières sous Louis XIV*, Paris, Fayard, 2006 et l'ouvrage de référence de Marine Roy-Garibal, *Le Parnasse et le Palais. L'œuvre de Furetière et la genèse du premier dictionnaire encyclopédique en langue française*, Paris, Honoré Champion, 2007.

Dictionnaire de l'Académie française, Paris, Vve de Jean-Baptiste Coignard, 1694, 2 vol. [1re édition, classement par « familles » de mots]. Préface.

Corneille Thomas, *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, 1694. [Rassemble les termes non retenus dans le Dictionnaire de l'Académie française car jugés trop techniques, trop spécialisés pour être intégrés au lexique de la langue commune.]

Ménage Gilles, *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française*, Paris, Jean Anisson, 1694. [Première publication en 1650 sous le titre *Origines de la langue française*.]

Dictionnaire des Halles ou Extrait du Dictionnaire de l'Académie française, Bruxelles, François Poppens, 1696. [Pamphlet critiquant les entrées jugées vulgaires de la première édition du Dictionnaire de l'Académie française, composé d'une préface et d'une anthologie alphabétique des articles incriminés de cette édition.]

Bayle Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1697, 2 vol ; Amsterdam, P. Brunet, 1740, 5e éd., 3 vol. [Dictionnaire encyclopédique.]

Dictionnaire de l'Académie française, 1718, 2e édition, 2 vol. [Passage à l'ordre alphabétique, adoption du j et du v.] Préface.

Dictionnaire universel français et latin, appelé « Dictionnaire de Trévoux », F. Delaulne, 1721. [Reprise du dictionnaire de Furetière par les pères de Trévoux. Nombreuses rééditions et enrichissements (1721 (2 éditions), 1732, 1740, 1743, 1752, 1771).] Pour en savoir plus.

Dictionnaire de l'Académie française, 1740, 3e édition, 2 vol. [Réforme orthographique, suppression des lettres doubles jugées redondantes, de certains h, remplacement massif du s par un accent circonflexe, de nombreux y par i ; ajout des conjugaisons et introduction de nombreux termes scientifiques et techniques]. Préface.

Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de Gens de Lettres Mis en ordre par M. Diderot et quant à la partie mathématique par M. d'Alembert, 35 vol., Paris, Briasson, 1751-1780.

Dictionnaire de l'Académie française, 1762, 4e édition, 2 vol. [Baptisée l' « édition des Encyclopédistes » en raison du nombre d'Académiciens partie prenante de l'aventure de l'Encyclopédie et de sa coloration scientifique et technique.] Préface.

Féraud Jean-François, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Jean Mossy, 1787-1788.

Dictionnaire de l'Académie française, 1798, 5e édition, 2 vol. [Publication d'un appendice contenant de nombreux néologismes, en particulier lié à la Révolution et aux changements politiques, cf. diaporama « Les mots de la citoyenneté ».] Préface.

Boiste Pierre-Claude-Victoire, *Dictionnaire universel de la langue française*, extrait comparé des dictionnaires anciens et modernes, ou Manuel d'orthographe et de néologie, Paris, Boiste, an IX-1800.

Laveaux, *Nouveau dictionnaire de la langue française*, 1820, 1828. [Doctrines puristes mais introduction de nombreux termes scientifiques, exemples tirés d'écrivains classiques.]

Nodier Charles, *Examen critique des dictionnaires de la langue française*, Paris, Delangle frères, 1828.

Bescherelle Louis Nicolas, *Dictionnaire national, ou Dictionnaire universel de la langue française*, Simon-Garnier Frères, Paris, 1845, 2 vol.

Dictionnaire de l'Académie française, 1835, 6e édition, 2 vol. Préface.

Larousse Pierre, *Grand Dictionnaire universel*, Paris, Administration du Grand Dictionnaire universel, 1866-1877, 17 vol. [Deux suppléments en 1878 et 1888.]

Littré Émile, *Dictionnaire de la langue française* [1872], Paris, Gallimard, Hachette, 1967. On peut lire la monographie d'Alain Rey, *Littré, l'humaniste et les mots*, Paris, Gallimard, 2008.

Dictionnaire de l'Académie française, 1877-78, 7e édition, 2 vol. [Le w devient la 26e lettre.] Préface.

Hatzfeld A., Darmesteter A., Dictionnaire général de la langue française du commencement du xviii^e siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un Traité de la formation de la langue, avec le concours d'A. Thomas [1889-1901], 9^e éd., Paris Delagrave, 1932, 2 vol.

Dictionnaire de l'Académie française, 1935, 8^e édition, 2 vol. Préface.

Grand Larousse encyclopédique, 1960-1964, 10 vol.

Grand Larousse de la langue française, 1971-1978, 7 vol.

Trésor de la langue française, Paris, Gallimard, 1971–1984.

Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi), Nancy, CNRS, ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française), UMR CNRS-Université Nancy.

Picoche J. et Rolland J.-C., Dictionnaire du français usuel, Bruxelles, De Boeck/Duculot [DFU], 2002.

Rey Alain, Le Robert historique de la langue française. [Revu et réédité en 2016.]

Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition, 4^e tome en cours de publication. [Introduction des étymologies, des prononciations, des gentilés.] Préface.

Annexe 2 > Sources secondaires : les dictionnaires et la lexicographie

Coll., Autour de Féraud : la lexicographie en France de 1762 à 1935, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, 1986.

Collinot André, Mazière Francine, Un prêt à parler : le dictionnaire, Paris, PUF, 1997.

Dubois J. et C., Introduction à la lexicographie : le dictionnaire, Paris, Larousse, 1971.

Matoré Georges, Histoire des dictionnaires français, Paris, Larousse, 1968

Meschonnic Henri, Des mots et des mondes : dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures, Paris, Hatier, coll. « Brèves », 1992.

Quémada Bernard, Les Dictionnaires du français moderne 1539-1863, Paris, Didier, 1968. [Ouvrage de référence sur les différents types de dictionnaire et leur histoire.]

Rey Alain, Le Lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie, Paris, Armand Colin, 1977.

Rey-Debove Josette, Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains, La Hague, Mouton, 1971.

Wagner R.-L., Les Vocabulaires français, t. I : définitions, t. II : les dictionnaires, Paris, Didier, coll. « Orientations », 1967.

Woolridge T. R., Les Débuts de la lexicographie française, Estienne, Nicot et le "Thresor de la langue françoise" (1606), Toronto, University of Toronto Press, 1977.

Annexe 3 > Activités complémentaires

Cours magistral 1 "Introduction à la lexicologie: définition, objectifs et domaines d'études"

Lisez le texte sur la traduction du lexique, puis répondez aux questions:

LA TRADUCTION DU LEXIQUE

1. Les sciences de la traduction du lexique

La terminologie multilingue est totalement reliée à la traduction; les terminologues élaborent des glossaires bilingues ou plurilingues de termes d'une spécialité que vont utiliser les traducteurs spécialisés. La terminologie fournit au traducteur des équivalents de traduction dans d'autres langues et des contextes qui le renseignent sur l'utilisation linguistique de chaque unité dans une situation donnée. De cette façon, elle garantit le choix de la forme lexicale précise, adéquate qui correspond à un contenu précis et bien déterminé.

La terminologie fait donc l'analyse du lexique spécialisé dans plusieurs langues et les compare par la suite. C'est seulement par la méthode (la terminographie) et les moyens utilisés (la terminotique) qu'elle s'éloigne de la lexicologie comparée.

La lexicologie comparée étudie tout le lexique, qui existe en plus des termes, qui fait partie de la "langue générale", et dont la traduction n'est pas toujours facile: remarquons, par exemple, la traduction des sigles, des noms propres, des néologismes, du lexique argotique, etc. Elle est chargée d'établir le transfert interlingual des composantes du lexique spécifique et du lexique standard (composé de mots grammaticaux: *pour, à, je...* ou lexicaux: *table, cuillère...*, d'après la terminologie de Rey-Debove, 1971.

Elle fait l'étude des domaines suivants:

- la formation des mots (dérivation, composition, décalques, emprunts, etc.),
- la nature linguistique des mots (onomatopée, interjection, série figée, proverbe, nom propre, etc.),
- l'évolution diachronique des mots (archaïsme, néologisme),
- les registres de langue (vocabulaire familier, populaire, argotique, tabou),
- le vocabulaire scientifique et technique,
- le vocabulaire régional ou local,

- l'influence d'autres langues (emprunts, faux-amis, etc.).

Elle analyse tous ces aspects lexicaux non pas seulement dans la langue espagnole ou dans la langue française, mais en comparant directement la traduction d'une langue à l'autre. Elle examine surtout les problèmes de traduction posés au cours du processus de traduction d'un mot ou d'une locution.

Pour ce faire, il est évident que la lexicologie (et la terminologie) a besoin de la **lexicographie bilingue** qui est la base du travail. D'un autre côté, nous constatons que les domaines envisagés dans le traitement lexicographique (monolingue et bilingue) sont les mêmes que ceux que nous avons cités auparavant et qui représentaient l'objet d'étude de la lexicologie, preuve évidente des liens qui unissent les deux disciplines.

En employant une terminologie mathématique, nous pouvons dire que la relation qui unit la lexicologie et la lexicographie comparées est une bijection. La lexicologie bilingue, c'est-à-dire l'étude de la traduction du lexique, est une science dont l'une de ses applications est la lexicographie bilingue. Mais elle est elle-même, en même temps, l'application d'une science, la lexicographie bilingue.

En effet, le traducteur n'est ni un lexicologue ni un lexicographe; il utilise la lexicologie et la lexicographie bilingues pour traduire un texte. Dans ce cas, pour lui, la lexicologie doit être la théorie que le lexicographe a mise en pratique dans son dictionnaire, mais en même temps, le système de traduction du dictionnaire bilingue est la théorie qu'il appliquera à son tour dans la traduction du lexique du texte. La lexicologie comparée devient ainsi, de cette façon, l'application pratique de la lexicographie comparée (...).

2. Les sciences de la traduction du lexique et la traduction

Le traducteur qui souhaite traduire un texte et ignore le sens et l'emploi d'un mot (lexicologie) doit inévitablement avoir recours au dictionnaire bilingue et souvent même à des dictionnaires monolingues, aux dictionnaires généraux, spécialisés ou spécifiques (lexicographie). Le traducteur a donc besoin de la lexicologie et de la lexicographie.

La lexicographie bilingue possède une double caractéristique: c'est une science au service de la traduction, mais en même temps, elle est elle-même traduction. Elle est au service de la science traductologique, de la traduction, au moyen de la traduction du lexique. Le lexicographe, qui, généralement, est inévitablement un excellent lexicologue, est un traducteur, spécialisé dans la traduction du lexique. Avant de rédiger chaque article, il a dû analyser la langue-source et déchiffrer le système de la langue-cible afin d'établir le parallélisme entrée/équivalent ou dans certains cas (qui devraient se généraliser) acception/équivalent de traduction. Le résultat de cette étude minutieuse, très laborieuse, ne figure pas complètement dans la micro-structure du dictionnaire, à cause des pressions propres à l'édition (économie d'espace, public visé, etc.) ou au marché (prix final qui doit être concurrentiel, relation qualité-prix, etc.); parfois, le raccourcissement final auquel s'affronte le

lexicographe provoque des “erreurs”, ou plutôt des “insuffisances”, “des lacunes”, des passages incomplets aussi bien en macro qu'en micro-structure. Malgré cela, il est évident que derrière le résultat en soi qui est l'ouvrage lexicographique se cache une difficile labueur d'analyse comparée des lexiques des deux langues, un travail méthodique et consciencieux de traduction.

3. Le dictionnaire bilingue et la traduction

Le dictionnaire bilingue en tant que traduction du lexique et le dictionnaire monolingue en tant qu'information sur la langue forment une source documentaire indispensable pour le traducteur et un outil de travail, un instrument qu'il doit employer continuellement. Le dictionnaire est l'aide la plus précieuse, bien qu'il y en ait d'autres telles que l'informatique ou la documentation par exemple. Les nouvelles technologies ont fait évoluer l'ensemble des outils, des machines, des robots au service de l'homme. De la même façon, le dictionnaire doit suivre cet élan rénovateur et, c'est pour cette raison que les rééditions mises à jour se succèdent de plus en plus rapidement. Le dictionnaire doit pallier l'inconvénient que représente pour lui le temps qui passe et l'évolution rapide de la langue; il doit s'efforcer de diminuer son retard par rapport à la langue; sa nomenclature doit constamment être renouvelée et sa micro-structure actualisée: travail doublement difficile pour le lexicographe bilingue qui doit étudier les deux langues mises en parallèle et leurs possibles décalages au cours de leurs évolutions respectives.

La lexicographie bilingue, par son travail de traduction du lexique, constitue donc une partie très importante de la traduction, du processus de traduction, mais elle ne s'y assimile pas.

En effet, un travail lexicologique se réalise toujours à partir de corpus, d'unités lexicales hors contexte. Le traitement lexicographique s'insère du côté de la langue et le texte à traduire fait partie du discours: tout texte implique une intention de communiquer, une situation de communication. En outre, les mots s'associent et établissent des rapports les uns avec les autres dans les phrases. Finalement, le style du traducteur, sa créativité lexicale et son savoir-faire linguistique dans la langue-cible supposent une individualité que ne fournit en aucun cas, c'est évident, la lexicographie.

La traduction du lexique fait partie d'un ensemble, d'un engrenage de pièces, qui, toutes unies, permettront la labueur interlinguale du traducteur et constituent le processus terminologique. La traduction du lexique, la traduction syntaxique, les techniques de traduction d'un texte structuré et avec une fonction précise, l'intuition, la créativité, le travail du traducteur, etc., tous ces ingrédients forment la Traduction. Cet assemblage de parties forme un tout.

L'apprentissage de chaque élément de ce puzzle, celui de la traduction du lexique dans notre cas, l'analyse comparée des lexiques des langues-source et cible, ne nous semble pas superflue, tout au contraire. Nous voulons souligner l'importance de la traduction isolée du lexique à partir de corpus pour traduire par la suite un texte

ou améliorer la rédaction définitive du texte traduit. En effet, celui-ci doit répondre à l'attente du lecteur: il doit transmettre le même message que celui de la langue-source et on l'utilisera dans la même situation, mais dans un autre pays, dans une autre culture. C'est précisément à ce moment-là de la traduction, à la mise au point du transfert culturel, que l'on court le risque de commettre des contresens. Précisément, dit Catherine Kerbrat-Orrechioni (1994: 121): "Le seul garde-fou contre les clichés, étant des corpus, encore des corpus, toujours des corpus, autant que possible authentiques".

Conclusion

La lexicologie, la lexicographie bilingue et la terminologie multilingue, c'est-à-dire les sciences qui étudient la traduction du lexique, forment les piliers sur lesquels repose la traduction, située, de fait, au carrefour de plusieurs sciences. L'apprentissage de la traduction commence donc par l'apprentissage de chacun de ses éléments constitutifs et la connaissance des disciplines complémentaires qui peuvent aider le traducteur dans son travail.

Source: María Luz Casal Silva et al. (eds.), *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, 2000.

Questions

1. Quelle est la relation entre la terminologie multilingue et la traduction?
2. En quoi la terminologie facilite-t-elle le choix de la forme lexicale précise lors de la traduction?
3. Quels sont les aspects lexicaux étudiés par la lexicologie comparée?
4. Comment la lexicologie bilingue contribue-t-elle à la traduction?
5. Quel rôle jouent les dictionnaires bilingues dans le travail du traducteur?
6. Quel est le rôle du corpus dans le processus de traduction et comment peut-il aider à éviter les contresens dans le texte traduit?
7. En quoi les disciplines telles que la lexicologie, la lexicographie bilingue et la terminologie multilingue servent-elles de fondation à la traduction? Comment ces connaissances sont-elles essentielles pour un traducteur?

Cours magistral 2 “Lexicologie et lexicographie”

Lisez le texte sur le jargon des lexicographes, puis répondez aux questions:

Jargon des lexicographes

Par Camille

Publié le 29 mars 2006

Dernière modification le 5 avril 2006

Je vous propose une sélection de termes issus du jargon des **lexicographes** (auteurs de dictionnaires).

Un **article** de dictionnaire est un paragraphe dans lequel un mot est décrit. Le dictionnaire est principalement constitué d'une série d'articles.

Une **entrée** de dictionnaire est un mot qui fait l'objet d'un article. On l'appelle **entrée**, car c'est véritablement par là qu'on entre dans le dictionnaire; par exemple, si l'on cherche le mot *plat*, on trouve l'entrée *plat*, qui introduit sa description. Les entrées du Petit Larousse sont classées par ordre alphabétique.

La **nomenclature** est la liste de toutes les entrées que le dictionnaire contient. Le Petit Larousse et le Petit Robert ont des nomenclatures réduites (environ 60 000 entrées) aux mots les plus essentiels de la langue. Le Trésor de la Langue Française, dont la nomenclature est plus étendue, contient 100 000 entrées. Le Robert Benjamin, qui s'adresse aux enfants de six à huit ans, compte 6 000 entrées.

La **vedette** d'un article est la mise en forme typographique de son entrée, qui permet de la mettre en valeur. Par exemple, la vedette peut être en gras, en petites capitales, en minuscules, en rouge, en noir, etc.

Un **renvoi** est soit contenu à l'intérieur d'un article, soit en constitue un à lui tout seul. Dans le premier cas, il complète la définition en renvoyant le lecteur vers un article où d'autres informations sont disponibles; dans le deuxième cas, il indique que le mot recherché est traité à un autre endroit du dictionnaire.

Un **exemple** est une mise en contexte de l'entrée. Il peut être soit **forgé**, c'est-à-dire inventé par le lexicographe, soit **attesté**, auquel cas, il constitue une **citation** (éventuellement un proverbe). Il peut également être **glosé**, dans le cas où il introduit une définition. Par exemple, dans le Petit Robert, à l'entrée *poudre*, on trouve "*Poudre de perlimpinpin*, que les charlatans vendaient en la donnant pour une panacée". Les exemples sont essentiels dans un dictionnaire. Ils permettent de donner un peu de vie aux mots décrits, qui sans cela seraient épinglés, par ordre alphabétique, comme des papillons morts dans une vitrine. Selon une formule de Voltaire, reprise plus tard par Pierre Larousse, "un dictionnaire sans exemple n'est qu'un squelette".

Un **doublon** est une définition qui se trouve à deux endroits du dictionnaire. Les lexicographes évitent d'en produire, car ils sont nuisibles. D'une part, ils prennent de la place inutilement, et d'autre part, ils créent un risque de contradiction. En effet, lorsqu'en deux points du dictionnaire deux définitions décrivent la même chose, il y a un risque que celles-ci se confrontent. Prenons un exemple dans le Petit Larousse 2006: Entrée *bon enfant* : "plein de bienveillance et de candeur.". Entrée *enfant*: "*Bon enfant* [exemple glosé], d'une gentillesse simple; accommodant.". Ce n'est pas tout à fait la même chose.

La **refonte** d'un dictionnaire est une nouvelle édition pour laquelle toute l'édition précédente a été remise en question. Le Petit Larousse, dont une nouvelle édition paraît chaque année, subit une refonte tous les six à dix ans environ. Le millésime 1998, comme le 2005, est une refonte: le nombre de pages, les polices, les illustrations ont changé, de nombreuses définitions ont été refaites, la nomenclature

et la mise en pages ont été revues; tandis que le millésime 2004, n'étant pas une refonte, ressemble beaucoup au millésime 2003 (quelques mots ajoutés, peu de définitions remaniées). Attention: dans le Petit Larousse, les refontes de la partie *Noms communs* et de la partie *Noms propres* ne sont pas forcément simultanées.

La **microstructure** d'un dictionnaire est la structure du contenu d'un article. Comparons par exemple la microstructure du Petit Larousse à celle du Petit Robert.

Dans *le* Petit Larousse, un article (sauf renvoi) contient toujours au moins:

- une entrée,
- une catégorie grammaticale,
- et une définition.

Il contient éventuellement, en plus de cela :

- une autre entrée,
- une transcription de l'entrée en alphabet phonétique international,
- son étymologie,
- son pluriel (si c'est un nom ou un adjectif),
- des définitions supplémentaires (qui sont alors hiérarchisées et numérotées),
- des indicateurs d'usage (familier, littéraire, etc.), de provenance (régionalisme, Québec, etc.), de rubrique (médecine, agriculture, etc.),
- des sous-articles en cas de changement de catégorie grammaticale,
- des exemples forgés,
- des renvois,
- de diverses remarques,
- une illustration ou un tableau,
- et un développement encyclopédique.

Dans *le* Petit Robert, un article (sauf renvoi) contient toujours au moins:

- une entrée,
- une catégorie grammaticale,
- une transcription de l'entrée en alphabet phonétique international,
- une étymologie datée,
- et une définition.

On y trouve éventuellement, en plus de tout cela:

- une autre entrée,

- des définitions supplémentaires (hiérarchisées, numérotées, et parfois datées),
- des indicateurs d'usage, de provenance, de rubrique,
- des exemples forgés,
- des citations littéraires,
- des renvois analogiques,
- de diverses remarques,
- des dérivés de l'entrée,
- des homonymes et des antonymes,
- et un encadré qui décrit la descendance d'un mot.

Au niveau de leurs microstructures, le Petit Larousse et le Petit Robert se différencient donc principalement par les étymologies et les transcriptions phonétiques, obligatoires dans l'un et occasionnelles dans l'autre, par l'utilisation d'exemples tirés de la littérature, par les encadrés décrivant la descendance du mot (Petit Robert), par le réseau analogique (ensemble des renvois signalant les synonymes et les antonymes) beaucoup plus développé dans le Petit Robert que dans le Petit Larousse, et par les illustrations et les développements encyclopédiques, caractéristiques du Petit Larousse.

La **macrostructure** d'un dictionnaire est l'organisation de sa nomenclature. Dans quelques dictionnaires comme le Dictionnaire du français contemporain (DFC), sont appliqués le dégroupement homonymique et le regroupement morphologique. Le **dégroupement homonymique** consiste à traiter en plusieurs articles numérotés des mots tels que *bouton*, dont les sens sont éloignés et considérés comme des homonymes (*bouton sur la peau, bouton de fleur, bouton de porte, bouton d'une machine, bouton de chemise, etc.*). Le **regroupement morphologique** consiste à définir les dérivés d'un mot dans un seul et même article. Dans le DFC, le mot *dérivation* est défini à l'intérieur de l'article *dériver*. Au niveau de la macrostructure, la principale différence entre le Petit Larousse et le Petit Robert est que le second indique parfois des dérivés en fin d'article, sans les définir (on trouve par exemple *homéostatique* à la fin de l'article *homéostasie*).

Le **paratexte** d'un dictionnaire est l'ensemble des documents qui accompagnent la partie centrale formée des articles. Certains éléments du paratexte sont communs au Petit Larousse et au Petit Robert : la préface, les tableaux de conjugaison, la liste des phonèmes du français, une liste d'abréviations. Le Petit Larousse se démarque par son mémento grammatical, ses cahiers thématiques, ses pages roses. Toute la partie Noms propres, avec l'atlas, la chronologie universelle et diverses listes, se retrouve dans le Petit Robert des noms propres. Le Petit Robert (des noms communs cette fois) se démarque principalement par son véritable dictionnaire des suffixes et par sa liste de noms propres de personnes et de lieux.

Une **PLV**, ou **publicité sur le lieu de vente**, est un gros présentoir en carton qui fait la promotion d'un dictionnaire, et sur lequel est fixé un exemplaire destiné à la consultation par les potentiels clients, que l'on trouve dans les librairies et les salons du livre.

Un **dictionnaire informatisé** est un dictionnaire conçu en premier lieu pour une version papier, dans lequel on insère des balises afin de le rendre exploitable sur un support informatique. Le Petit Larousse a été balisé à l'occasion de la refonte du millésime 1998, et il a dès lors été disponible sur cédérom.

Un **dictionnaire électronique** est un dictionnaire qui n'existe que sur support informatique, comme le dictionnaire de synonymes intégré au logiciel Word, ou bien le Dictionnaire du moyen français (DMF). La distinction entre dictionnaire informatisé et dictionnaire électronique n'est pas tout à fait établie. Elle pourrait être amenée à évoluer dans les prochaines années.

Le **balisage** d'un dictionnaire est l'opération par laquelle on insère des balises dans un dictionnaire. C'est aussi la liste des balises utilisées. Le balisage peut être plus ou moins souple ou fin.

Les **balises** sont des éléments fondamentaux dans les dictionnaires d'aujourd'hui. Un dictionnaire existant en version informatisée est constitué d'un réseau de millions de balises, qui s'insèrent autour de chaque élément constitutif du dictionnaire. Les balises fonctionnent par paires: une balise ouvrante (notée <...>), et une balise fermante (notée </...>). Ces deux balises se placent par exemple autour d'un article (on les appelle alors balises article), autour d'une vedette (balises vedette), autour d'une définition (balises définition), autour d'un exemple (balise exemple), etc. Elles servent notamment à décrire l'élément qu'elles circonscrivent. Le réseau de balises d'un article laisse apparaître sa structuration. Les balises contenues dans un article sont hiérarchisées. Par exemple, une balise vedette se trouve nécessairement à l'intérieur d'une balise article. Imaginons un article balisé assez simple :

BAGNOLE n.f. (régionalisme du Nord de la France) **Fam.** Voiture. *Il conduit une vieille bagnole.*

```
<article=BAGNOLE>
  <vedette>
    <entrée>bagnole</entrée>
    <catégorie_grammaticale>nom
féminin</catégorie_grammaticale>
  </vedette>
  <étymologie>régionalisme du Nord de la France</étymologie>
  <bloc_définitions>
    <définition1>
```

```
<marqueur_d'usage>familier</marqueur_d'usage>
<définition>voiture</définition>
<exemple>il conduit une vieille bagnole</exemple>
</définition1>
<bloc_définitions>
</article>
```

Comme on le voit dans cet exemple, un article très court devient vite une véritable forêt de balises.

À partir de ce balisage assez rudimentaire, que l'on applique à tous les articles, on peut très facilement mettre en forme l'ensemble du dictionnaire: pour mettre tous les exemples en caractères italiques, il suffit d'appliquer l'attribut "italique" aux balises exemple. De même pour mettre toutes les entrées en petites capitales et en gras, ou encore pour revenir à la ligne à la fin de chaque vedette, ou même pour générer la ponctuation ou les majuscules.

Grâce au balisage, il est possible de faire des recherches très précises sur le contenu du dictionnaire. Par exemple, on peut rechercher tous les mots familiers, c'est-à-dire tous ceux dont la balise marqueur_d'usage contient "familier".

L'exemple donné est très simplifié. Les éditeurs tels que Larousse ou Robert ont balisé leurs dictionnaires, et en ont commercialisé des versions informatisées, permettant aux utilisateurs d'accéder à toutes ces fonctions de recherche, en offrant de nouvelles perspectives à la consultation du dictionnaire. Cependant, la structuration des dictionnaires, leur enchevêtrement de balises, est tenue secrète. Il semblerait que la véritable richesse d'un dictionnaire comme le Petit Larousse, aujourd'hui, soit son balisage.

Source: <https://www.orthogrenoble.net/ressources/jargon-des-lexicographes/>

Questions

1. Quelle est la définition d'une entrée de dictionnaire et pourquoi l'appelle-t-on ainsi?
2. Qu'est-ce qu'une vedette dans un article de dictionnaire et comment est-elle mise en forme?
3. Expliquez ce qu'est un renvoi dans un dictionnaire et comment il peut être utilisé.
4. Quel est le rôle des exemples dans un dictionnaire et pourquoi sont-ils considérés comme essentiels?
5. Qu'est-ce que la refonte d'un dictionnaire et comment diffère-t-elle d'une simple nouvelle édition?

6. Quelle est la différence entre la macrostructure d'un dictionnaire et sa microstructure? Donnez des exemples de dégroupement homonymique et de regroupement morphologique.

7. Comment fonctionnent les balises dans un dictionnaire et quel est leur rôle? Comment le balisage des dictionnaires a-t-il transformé la consultation des ouvrages lexicographiques?

Cours magistral 3 “La problématique de la définition du mot”

Lisez les extraits ci-dessous, puis répondez aux questions:

Le mot

À une époque qui n'est pas si éloignée où la linguistique se confondait à peu près avec la philosophie du langage, intituler un article de quelques pages “Le mot” aurait été, de la part de linguiste, le fait d'une insupportable outrecuidance; traiter du mot, c'était en fait aborder les problèmes des rapports de la pensée et de la langue, c'est-à-dire pénétrer dans un domaine que le linguiste n'osait ni désirait exclure de ses recherches, mais où, pourtant, il se sentait trop démuni pour pouvoir, à lui seul, y rien faire de bon; c'était ensuite reprendre toutes les questions que pose la nature du signe, c'est-à-dire l'ensemble de la sémiologie; c'était, enfin, reconsidérer les rapports entre le mot et la phrase, d'une part, le mot et les éléments “inférieurs” de la chaîne, syllabes et phonèmes, d'autre part. La question qu'en tout cas le linguiste ne se posait guère était celle de savoir s'il existait des critères permettant, pour toute langue et dans tous les cas, d'identifier et de délimiter un segment de la chaîne comme un mot déterminé. Pour ce faire, il aurait fallu que le linguiste soit convaincu qu'il était de son devoir de définir exactement les termes dont il se servait. Il lui aurait fallu aussi assez d'audace pour envisager d'écarter le terme “mot” au cas où la recherche aurait montré qu'il n'y a pas possibilité de donner de ce terme une définition universellement applicable.

A. Martinet. Problèmes du langage.

L'unité lexicale

Les formes, les éléments de la langue qui constituent le lexique, toujours considérés comme des mots dans la tradition ancienne et le langage courant, étaient de diverses sortes: Saussure parle de mots simples et composés, d'unités de syntagmes, Bloomfield – de morphèmes et de mots, Ch. Bally – de sémantèmes, Whorf – de lexèmes et encore de mots. Cette pléthore terminologique correspond à une difficulté majeure: celle de la définition de l'unité lexicale.

Tout d'abord, on s'est aperçu que la notion de “mot” reposait sur la tradition des écritures qui séparent par des espaces les suites de lettres ou de caractères, ces séparations ne correspondant pas toujours à une réalité fonctionnelle.

Cette séparation entre les mots n'est pas d'ailleurs un fait universel. Les Grecs ne séparaient pas les mots dans l'écriture. Mais les Grecs parlaient pourtant de mots, et l'on doit donc chercher un critère autre que graphique.

L. Bloomfield a, le premier, tenté de donner une définition formelle du mot, sans recourir à l'analyse des concepts (mais en recourant au sens). Il l'oppose à d'autres unités signifiantes: le morphème ou la forme signifiante minimale, et le syntagme. Sa procédure est analytique (partant du discours, du texte), formelle et classificatrice (taxinomique).

La première réalité linguistique qui ait accaparé la réflexion a été le mot. Dans la genèse des écritures (idéogrammes), puis dans la pensée antique et médiévale, cette réflexion lexicologique est évidemment une réflexion sur le signe.

Il existe bien une sémantique lexicologique, une psycho-, une socio-linguistique lexicologiques; elles s'appliquent à l'objet lexical, mais ne suffisent pas à garantir l'existence d'une discipline particulière. Celle-ci doit, pour mériter d'être reconnue, s'attaquer au statut du signe-mot en tant que mot, et à l'ensemble complexe des systèmes formés par ces signes, capables d'assurer la communication linguistique, à l'intérieur du système global de la langue. Cet ensemble fait donc partie de la langue, du code, de la compétence partagée des locuteurs individuels. Si l'on étudie son fonctionnement, on passe alors à l'étude du discours, des énoncés, grâce à quoi se manifestent les faits de la langue.

A. Rey. La lexicologie.

Mots, signes

À partir de F. de Saussure, il existe l'habitude prise d'entendre le mot comme un signe, c'est-à-dire l'alliance nécessaire et indissoluble d'un signifiant (la forme, la séquence analysable en phonèmes) et d'un signifié en vertu duquel le signifiant fonctionne dans le discours avec des valeurs communément admises.

Aucun mot, même une onomatopée, n'a à décrire ce qu'il évoque. Les mots ne s'articulent pas directement aux choses conformément à des rapports naturels. S'il en allait ainsi, il n'existerait qu'une seule langue.

Le terme de "mot" est venu assez tard en français à traduire la notion d'une unité lexicale autonome. Auparavant, il signifiait plutôt une note, un son musical et c'est de "vocal" qu'on se servait, "parole" désignant un propos. Il n'y a pas à spéculer sur le fait que dans certains manuscrits anciens, le texte ne soit pas coupé comme il est d'usage de le faire aujourd'hui.

Depuis longtemps, les linguistes ont manifesté de la gêne à l'égard du terme "mot". Ne parvenant pas à donner des unités lexicales une définition satisfaisante, quelques-uns iraient même jusqu'à proscrire ce terme de leur nomenclature. Dans le désir de vouloir donner du "mot" une définition générale valable pour toutes les langues, il entre une part d'illusion. Dans chaque idiome, il existe des signes, qui, par intuition, renvoient à des situations. Mais outre que d'une langue à une autre, il

n'y a pas de correspondance rigoureuse dans la découpe de ces dernières, chaque langue, du fait de sa morphologie, constitue ces unités à sa manière et selon des types particuliers. On peut donc poser autant de définitions formelles du mot qu'il y a de systèmes idiomatiques. Quant à proscrire l'emploi du terme de "mot", les inconvénients pratiques de cette mesure l'emportent peut-être sur ses avantages en lexicologie. La terminologie que propose M.A. Martinet est cohérente et répond au besoin de distinguer dans le mot ce qui symbolise l'environnement non linguistique et les marques catégorielles. Monème y connote des "signes minima". Un monème est un signe indécomposable: de table, chaise, blond, rond, on ne peut distraire aucun phonème et on ne peut y remplacer aucun phonème par un autre sans priver le monème de sa qualité signifiante ou sans former un autre signe. Ces monèmes radicaux seront dits lexèmes.

R.-L. Wagner. Les vocabulaires français.

Questions

1. La différence de termes pour "mot" à quelle difficulté majeure correspond-elle?
2. La notion de "mot", sur quelle tradition reposait-elle?
3. La réflexion lexicologique antique et médiévale sur quoi portait-elle?
4. Quand on traitait du problème de mot à l'époque où la linguistique se confondait avec la philosophie du langage, quel problème abordait-on?
5. La notion du mot était-elle universelle? Quelle en est la supposition?
6. D'où vient l'habitude d'entendre le mot comme un signe?
7. Les mots, s'articulent-ils directement aux choses?
8. Les trois articles proposés, sur quoi mettent-ils l'accent?

Cours pratique 4 "Les emprunts lexicaux et leur impact sur la langue française"

Lisez les informations ci-dessous, puis faites les exercices:

Parallèlement aux emprunts gréco-latins, le français **s'enrichit** de mots issus de nombreuses autres langues. Les **échanges commerciaux** et **culturels** entre les pays permettent aux mots de passer d'une langue à une autre.

Exemple : Le mot arabe [chifr] qui signifie « vide », devient zefiro en italien au Moyen Âge, puis zéro en français.

Pendant les Grandes découvertes, les mots des Amériques passent par l'espagnol ou le portugais : *cacahouète, hamac, maïs, cajou, lama*.

Le français influence les autres langues, comme l'anglais: *interview* vient du français *entrevue*, *shopping* vient d'*échope*.

Les mots étrangers sont progressivement intégrés à la langue française: ils ont alors un pluriel régulier, compte du pluriel de leur langue d'origine.

Exemple: *un graffiti* : *des graffitis*

Exemple: *un jazzman* : *des jazzmans*

Exemple: *un match* : *des matchs*.

Les mots terminés par -s, -x ou -z sont **invariables**: *des boss*, *des box*.

Exercice 1. Répondez par Vrai ou Faux:

- | | V | F |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. La langue française n'a pas eu d'influence sur les autres langues. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La langue française intègre les mots étrangers et les française. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. La langue française n'évolue plus. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Exercice 2. Reconstituez le parcours du mot, en précisant la langue utilisée:

1. En _____, *praecoquum* signifie précoce.
2. En _____, *albarqôûq* désigne un fruit précoce.
3. En _____, cela devient *albaricoque*.
4. En français enfin, c'est un fruit printanier qui tient dans la main et qui est rose orangé. Il renferme un gros noyau marron. On l'appelle _____.

Exercice 3. Dites si le pluriel des mots ci-dessous s'écrit de la même façon en français; si non, donnez la bonne marque du pluriel. N'oubliez pas qu'en français certaines formes sont invariables.

1. Bretzel, bretzeln.
2. Maximum, maxima.
3. Land, länder.
4. Lobby, lobbies.
5. Concerto, concerti.
6. Spaghetto, spaghetti.
7. Gentleman, gentlemen.
8. Sandwich, sandwiches.

9. Papyrus, papyri.

Exercice 4. *Mettez-vous par groupes de deux et choisissez un mot parmi ceux proposés: vous aurez deux minutes pour présenter un exposé à la classe sur l'origine de ce mot.*

1. Une interview.

9. Un mirador.

2. Un bistrot.

10. Un barbecue.

3. Un ananas.

11. Un jean en denim.

4. Un anorak.

12. Une tomate.

5. Un pyjama.

13. Une banque.

6. Un yaourt.

14. Les échecs.

7. Le tennis.

15. Un lascar.

8. Le shopping.

16. Le ski

Source: <https://www.livrescolaire.fr/page/16876185>

Pour aller plus loin, voici quelques liens vers les activités interactives:

<https://learningapps.org/watch?v=p7f7b0aac01>

<https://www.dys-positif.fr/wp-content/uploads/2019/08/Exercices-Langues-%C3%A9tangs-%C3%A8res.pdf>

<https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-anglicismes-f1575>

Cours magistral 5 “La norme et la variation en français”

1/ Selon Chevillet (1991), la variation lexicale peut se manifester de combien de façons?

La variation lexicale

La variation lexicale permet de distinguer des variétés entre elles sur la base de leur lexique respectif, c'est-à-dire, des mots que les locuteurs emploient. Par exemple, un locuteur québécois parlera généralement de sa “blonde” tandis qu'un locuteur français parlera de sa “copine” ou de sa “petite amie”. En français québécois, certaines personnes emploient davantage le mot “char” pour désigner leur voiture, alors que d'autres utilisent “auto”, “automobile” ou encore “voiture”, et même “machine” (chez les personnes les plus âgées). Chevillet [1991, p. 21] souligne que la variation lexicale peut se manifester de quatre façons :

1) **le même mot peut avoir un sens différent** : par exemple, en français

hexagonal, le terme “lunatique” réfère à une personne dont l'humeur change souvent, alors qu'en français québécois, le vocable renvoie à une personne qui est dans la lune, distraite, voire folle.

2) **le même mot peut comporter un sens supplémentaire** : par exemple, en français de France, “écœurant” renvoie uniquement à quelque chose qui “écœure”, qui rend malade, alors qu'en français québécois, le vocable renvoie non seulement à quelque chose qui rend malade, mais également à quelque chose d'excellent, de génial.

3) **le même mot peut ne pas avoir la même fréquence statistique**: par exemple, en français hexagonal, un jeune locuteur désignera ses amis par le biais du mot “copain” qui existe également en français québécois, mais dont l'usage est nettement moins fréquent que le mot “chum”.

4) **le même concept peut sous-tendre deux vocables différents**: par exemple, en français de France, on utilise le mot “pastèque” alors qu'au Québec, on emploie “melon d'eau”. En France, une “liqueur” correspond à un alcool, alors qu'au Québec, une “liqueur” correspond à un soda. Dans de tels cas, la variation lexicale peut donc poser des problèmes d'intelligibilité entre les locuteurs.

Source: https://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module1/module1_9.html

2/ Lisez cet extrait sur les fondements de la linguistique variationniste, puis répondez aux questions:

Les fondements de la linguistique variationniste

W. Labov (1976) propose d'aborder la linguistique sous une nouvelle perspective, par une observation sociale et stylistique à travers le “degré de conscience que les locuteurs ont des variantes présentes dans leur parler et dans celui des membres de leur communauté.” L'objectif de ses travaux est de rendre compte de la structure des variations présentes à l'intérieur même d'une communauté linguistique.

La linguistique variationniste suppose qu'une mise en rapport quantifiée des phénomènes linguistiques et sociaux dans la structuration sociolinguistique est productive. W. Labov (1976) distingue cependant les variations stables des changements en cours dans une communauté. Dans le premier cas, les facteurs sociaux ne jouent en aucun cas sur les phénomènes linguistiques. Ce sont des contraintes linguistiques, et non la diversité sociale, qui conditionnent la variation. Au contraire, les changements en cours au sein d'une communauté tendent à démontrer une variation linguistique dépendante des différences sociales (sexe, âge, classe sociale, etc.) entre les locuteurs.

Le programme labovien rend compte du contexte linguistique et discursif par le biais des caractéristiques sociales des individus. Ce dernier considère la langue comme un "système" dans la communauté linguistique [Thibault, 1997: 286]. Il se distingue du programme chomskyen, qui définit la notion de "système" comme un ensemble de structures cognitives du cerveau humain. Malgré cette divergence, la sociolinguistique labovienne n'en est pas moins de la linguistique. P. Encrevé précise qu'"elle a le même domaine que la linguistique, la langue, et non pas un sous-territoire (dialectes sociaux, covariation); elle a les mêmes tâches à remplir, l'étude scientifique de la langue" [Encrevé, 1977: 4 cité dans Thibault, 1997: 286].

La méthode variationniste met en relation directe des variables linguistiques (par exemple, l'utilisation partielle ou non de la négation "ne... pas", l'utilisation du tutoiement, etc.) et des variables extralinguistiques (le sexe, l'âge ou encore la classe sociale des individus) de manière quantitative. Les variables linguistiques sont sélectionnées et réparties au sein d'une communauté de locuteurs, et tiennent compte des diverses situations discursives. L'intérêt de cette méthode est manifeste. Elle permet, par exemple, de souligner des comportements différentiels entre des catégories sociales spécifiques (hommes/femmes, riches/pauvres, jeunes/vieux, etc.). Une stratification en classes sociales indiquera, par exemple, une hiérarchie de valorisation de certaines formes langagières. Une stratification en classes d'âges soulignera un éventuel changement en cours dans une communauté linguistique.

Selon F. Gadet (2003), cette approche n'est pas sans poser de problèmes. Elle souligne à ce sujet que: "Une présentation dichotomique des variables est de fait favorisée par la méthodologie, avec le double confort d'un social dichotomique et d'une conception de la langue qui semble convenir à la phonologie, mais qui, en syntaxe, soit ne traite que des phénomènes de niveau local, soit rabat les phénomènes de plus haut niveau sur des présentations simplifiées [...]. La question de l'interprétation (pourquoi?) envahit souvent celle de la description (comment?)." [Gadet, 2003: 70].

Elle précise, un peu plus loin, qu'"au-delà d'une première approche, beaucoup de choses risquent d'échapper aux statistiques et aux corrélations, dans les contraintes de langue et dans l'appréhension du social." [*ibid.*]. Concernant la détermination des catégories sociales, Gadet perçoit également "un risque de circularité, avec la tentation de faire de phénomènes linguistiques des indices de localisation spatiale, sociale ou situationnelle." [*ibid.*].

En dépit de ces éventuels problèmes, la linguistique variationniste a le mérite de soulever quelques questions spécifiques: tous les phénomènes linguistiques peuvent-ils s'inscrire dans une même démarche? Participent-ils, de façon identique, à la construction d'une même identité sociale? La mise en relation de ces deux types de manifestations permet-elle une nouvelle

connaissance du social et du linguistique? Devant cette approche, qui analyse la diversité des phénomènes linguistiques à partir de l'environnement social des locuteurs, on peut se demander si “faire de la linguistique variationniste” ne revient pas à “faire de la sociologie”? [Thibault, 1997: 286]. De même, on se demande comment ne pas parler de “sociolinguistique variationniste”?

Citons B. Laks (1992) afin de répondre à ces questions : “Trois concepts clés forment le soubassement théorique de cette conception [...]: le changement linguistique, l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et corrélativement des grammaires qui les modélisent, l'existence d'une variation réglée et contrainte par le système linguistique lui-même (la variation inhérente). [...] On remarque que ces trois concepts [...] proposent une caractérisation théorique minimale de la langue. En d'autres termes, la variation sociale n'est qu'une conséquence des caractérisations internes de la langue, et pour Labov aussi, la sociolinguistique, au sens étroit de description de cette variation sociale, n'est qu'une partie de la linguistique variationniste.” [Laks, 1992: 35 cité dans Thibault, 1997: 286-287].

Ainsi, contrairement à ce que nous avons exposé ci-dessus, la linguistique variationniste n'apparaît plus comme une discipline autonome de la sociolinguistique (au sens labovien). Selon P. Encrevé, elle devient l'ultime approche pour observer les corrélations entre des phénomènes linguistiques et la variation sociale.

Source: https://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module1/module1_16.html

Questions

1. Décrivez brièvement l'objectif des travaux de W. Labov, tel qu'énoncé dans l'extrait.
2. Quelle est la distinction principale que W. Labov établit entre les variations stables et les changements en cours au sein d'une communauté linguistique?
3. Comment la sociolinguistique labovienne diffère-t-elle de la linguistique chomskyenne en termes de définition du “système” linguistique?
4. Quels sont les avantages de la méthode variationniste pour l'étude des phénomènes linguistiques en relation avec les variables extralinguistiques?
5. Selon F. Gadet, quels sont les problèmes potentiels liés à l'approche variationniste dans la linguistique?
6. Quelles questions spécifiques la linguistique variationniste soulève-t-elle, selon l'extrait? Expliquez brièvement chacune de ces questions.
7. D'après B. Laks, quels sont les trois concepts clés qui forment le soubassement théorique de la linguistique variationniste et comment sont-ils liés à la variation sociale?

8. À la lumière des informations fournies dans l'extrait, comment définiriez-vous la linguistique variationniste en tant que discipline et son rôle dans l'étude de la langue et de la société?